

40 ans d'actions en Savoie

et de présence du CAUE
au plus près des territoires

CAUE
SAVOIE

40 ANS
1978 - 2018

conseil
d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement

40 ans d'actions en Savoie

et de présence du CAUE
au plus près des territoires



conseil
d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement



Pour faciliter la lecture, chaque mission du CAUE est représentée à l'aide d'un pictogramme.



Sensibiliser c'est encourager à regarder les choses de près pour en comprendre les tenants et aboutissants.



Conseiller c'est apporter un éclairage supplémentaire à un problème afin de mettre en lumière les solutions.



Former c'est transmettre un savoir, éduquer l'esprit.



Informier c'est diffuser une information au plus grand nombre.

Sommaire

Éditorial	8
Histoire et portrait du CAUE	10
Une structure pluridisciplinaire	22
Accompagner le territoire	42
Aiguiser le regard	58
Présence sur le territoire	74
Glossaire	92

Éditorial



Annick Cressens

Présidente du CAUE de la Savoie
et

Florence Fombonne Rouvier

Directrice du CAUE de la Savoie



En 2017, les CAUE ont fêté l'anniversaire de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui à cette époque et après de nombreux débats est venue affirmer que l'architecture est une expression de la culture et qu'en conséquence, la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect du paysage naturel et urbain ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Cette loi, a alors été le support de la création des CAUE qui ont su trouver leur place dans le paysage national, dont les missions ont été confirmées depuis par de nombreuses lois, mettant aujourd'hui plus que jamais en avant la réponse à son énoncé. Cet anniversaire a été tout au long de l'année 2017, l'occasion à travers un réseau constitué de 93 CAUE rassemblés autour d'Unions Régionales et de leur Fédération Nationale, de regarder la façon dont ont évolué nos accompagnements à l'appui des changements intervenus dans notre société, via de nombreuses manifestations, rencontres, publications, expositions, visites...

Revenons en Savoie, et faisons un bon 40 ans en arrière, pour mieux comprendre l'initiative alors prise par le Conseil général, qui délibéra le 6 juin 1978, suite au rapport de M. Gros. L'assemblée départementale créait alors le CAUE de la Savoie, le 6^{ème} en France, en réponse aux attendus de la loi sur l'architecture de 1977.

Né de la volonté de porter une plus grande attention à l'environnement et au cadre de vie avec le souci permanent de s'adapter aux particularités savoyardes, le CAUE fort de son expérience et de son ancrage local, est une structure qui dans ses missions et ses approches prend en compte au quotidien la qualité du patrimoine bâti et la diversité des paysages qui constituent l'attractivité de son département.

Depuis 1978, il n'a donc eu de cesse de par son rôle d'appui, d'écoute et de veille, de permettre aux territoires savoyards d'anticiper sur leurs évolutions et besoins et d'accompagner la construction de nouveaux projets, quelle que soit leur taille.

L'année 2018 est pour le CAUE l'occasion d'afficher 40 ans de présence à l'échelle du territoire savoyard, alliant au quotidien des approches techniques et culturelles porteuses d'innovation et de pédagogie. Il prône depuis sa création, un développement soutenable du territoire confortant son rôle d'acteur au profit de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, cœur de métier du CAUE, tout en s'ouvrant aux questionnements et problématiques qui se font jour quotidiennement, étant souvent novateur dans ses approches.

À travers l'ouvrage qui vous est ici donné à lire, ce sont donc 40 années d'existence et de travail au service des collectivités, des scolaires et du grand public qui vous sont présentées.

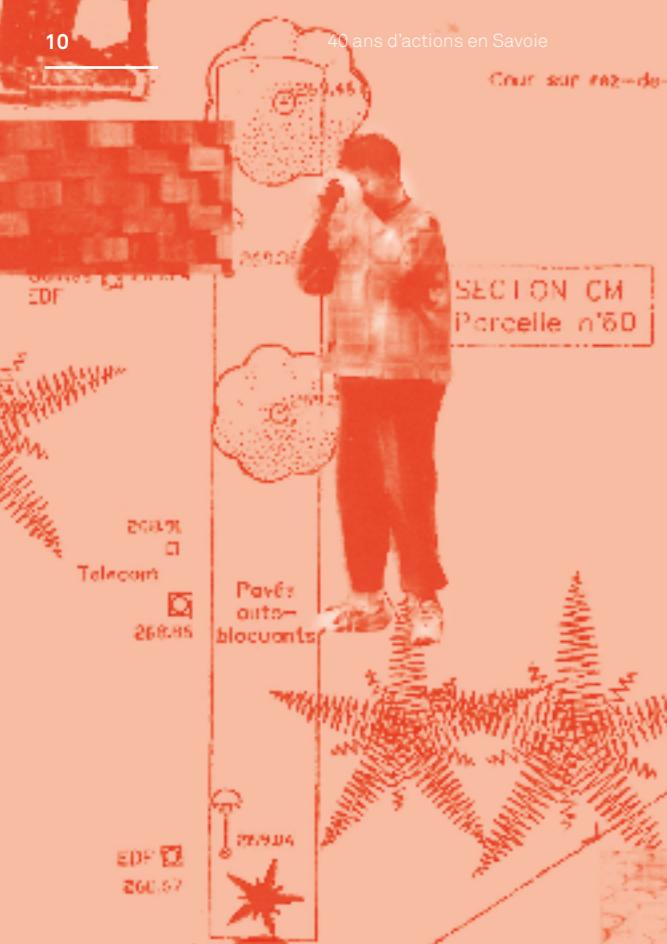
Sur la base de la démonstration par l'exemple, il nous est ici permis à travers un tour d'horizon non exhaustif de découvrir ou redécouvrir les missions du CAUE et la diversité des publics touchés via différents types d'intervention, ouvrant à tous un espace

d'échanges autour des problématiques passées et actuelles. C'est l'occasion d'exprimer notre force qui tient avant tout à notre proximité avec le territoire, notre réactivité et nos approches transversales en s'adaptant en permanence aux évolutions institutionnelles, législatives et sociétales en même temps que se transforment les enjeux de l'aménagement et de la construction pour prendre en compte les évolutions du mode de vie, la transition énergétique, la biodiversité...

Le CAUE répond à l'invitation des collectivités, particuliers, établissements scolaires. Il vous accompagne et conseille comme un passeur de message, stimulant vos réflexions, vos projets et vos questionnements.

Le CAUE c'est avant tout une équipe pluridisciplinaire de professionnels engagés, agissant avec expertise et sensibilité, avec le soutien et l'engouement des présidents et des conseils d'administration successifs.

Même s'il ne traduit pas toute l'ampleur de nos actions, cet ouvrage revient sur des sujets sur lesquels nous espérons pour encore autant d'années pouvoir continuer d'assurer nos missions de conseil, formation, sensibilisation et information, et ainsi vous accompagner en toute neutralité tout en étant en cohérence avec la politique développée par le département tant d'un point de vue social, que culturel, environnemental et économique.



**ALLO
LE CAUE!**



40 ans d'actions en Savoie
Histoire et portrait du CAUE

Histoire et portrait du CAUE

40 ans d'actions en Savoie

1

Histoire et portrait du CAUE

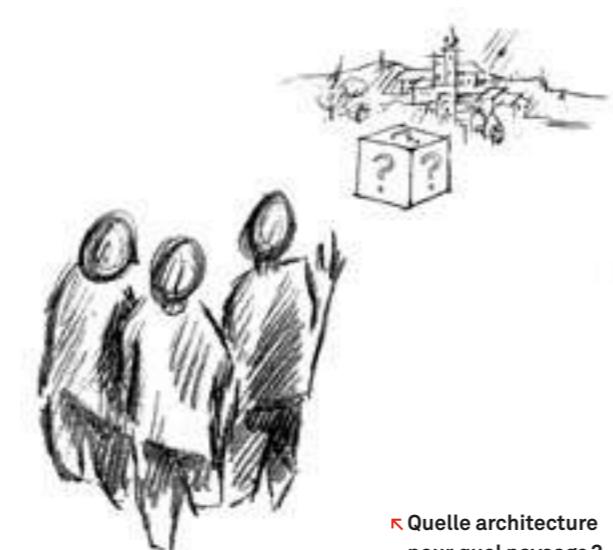
ACTIONS

Et la loi créa les CAUE

Au mitan des années 60, la France est à une charnière. La reconstruction est peu ou prou terminée, mais l'arrivée des rapatriés d'Algérie et surtout un exode rural massif chamboulement l'organisation urbaine du territoire. Après avoir goûté aux charmes du confort moderne des grands ensembles, les Français en voient rapidement les limites, et poursuivent un rêve ancestral : être propriétaires d'une petite maison. L'étalement urbain prend son envol. Il ira loin.

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... »

Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, article 1.



« Quelle architecture pour quel paysage ?



↑ Centre-bourg de Beaufort.

Aux deux extrêmes de la construction, de la villa à la tour d'habitation, l'uniformisation, la standardisation frappent villes et paysages. On développe sur catalogue, vite, et souvent au détriment de tout ce qui peut ressembler à une notion d'identité de terroir. L'époque est à la technique triomphante, et toute la Gaule est conquise par des légions de « bétonneurs » efficaces.

Toute ?

Non. Un petit village résiste : Beaufort, qui dès 1966 met en place un système de consultance architecturale avec l'objectif de préserver le style des constructions dans ses vallées. Les barrages terminés, seul le tourisme peut sauver un territoire et une agriculture en difficulté. Alors qu'ailleurs on parle sur l'urbanisation en montagne, ici l'on parle sur un tourisme vert, dans les villages anciens. Dans la foulée, un autre secteur savoyard se met à la consultance. Le Parc national de la Vanoise en est l'instigateur. L'architecture, l'urbanisme de villages de montagne sont aussi des trésors à préserver au milieu des chamois et des gentianes... C'est aussi l'époque où l'ORTF lance l'émission « *La France défigurée* » et où apparaît en janvier 1971 un premier ministre de l'Environnement, Robert Poujade.

L'expérimentation et la loi

Sujet de débats, l'architecture devait faire l'objet d'une loi dès 1972. Elle ne sera votée que le 3 janvier 1977, mais entre-temps le ministère de l'Équipement crée 400 postes d'architectes conseils, les débats parlementaires ayant déjà imposé l'idée d'une assistance gratuite pour les petits constructeurs, afin de tenter d'améliorer la qualité des constructions et la formation du public. Outre les expériences savoyardes, la préfiguration d'une consultance architecturale généralisée est tentée dans douze départements, en lien avec les ministères un brin concurrents de la Culture et de l'Équipement... « *La Savoie était hors du coup parce que ça marchait déjà !* » se souvient Julien Giusti, alors chargé de mission sur cette préfiguration.

L'article 6 de la loi sur l'architecture de 1977 donnait la possibilité de créer dans chaque département un CAUE, « *conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, obligatoirement présidé par un élu, et non par un professionnel* ». Le CAUE a officiellement pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il contribue aussi, directement ou indirectement, à la formation de tous les techniciens concernés par

le sujet, et il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural. Les interventions du CAUE sont gratuites ». Pour le financement des CAUE, la loi renvoyait à la prochaine loi de finances... Le 3 octobre 1978, une circulaire précisait que les départements pouvaient soit subventionner les CAUE, soit leur affecter la recette d'une taxe additionnelle à la taxe locale d'équipement. « C'était une période d'effervescence, de dynamisme et d'action » se souvient Julien Giusti, « une nouvelle vision de l'architecture, contre les mandarins, et pour une décentralisation réclamée par les élus locaux ».

Lorsque la loi acte enfin le mode de financement des CAUE, neuf ont déjà été portés sur les fonts baptismaux. La Savoie est officiellement le septième département de France à se doter d'un CAUE.

Jean-Claude Monin, maire de Saint-Jean-d'Arvey depuis 1971 et conseiller général, est son premier président, assisté par Jean-Pierre Hardy, directeur à temps partiel et déjà vieux routier de la consultance en Vanoise. Pour donner un poids national au jeune mouvement des CAUE, Jean-Claude Monin sera d'ailleurs en juin 1980 le président fondateur de la fédération nationale des CAUE, avant qu'en septembre les personnels des quarante CAUE de France se retrouvent pour un séminaire à Champagny-en-Vanoise, là où la consultance avait démarré...



↑ Premier séminaire des CAUE à Champagny-en-Vanoise en 1980.



↑ Le chaume : connaissance des techniques et savoir-faire.

↓ Mais perdu au cœur des stations, le pastiche du chalet savoyard n'a pas sa place.

TÉMOIGNAGE

Jean-Claude Monin

Président du CAUE de la Savoie (1978-1992)

En 1986, lors du colloque « l'enfant, le jeu, la ville », Jean-Claude Monin, donnait sa vision du rôle et de la place des CAUE sur le territoire.



« La vie politique d'une commune, au sens noble du terme n'est pas faite de gestion, statistiques, de chiffres et de procédures administratives. Elle est d'abord la manifestation d'une volonté de vivre, de vivre mieux, de faire face à son temps, en préparant l'avenir des générations qui suivent. De fait, aujourd'hui il ne s'agit plus de gérer des villages dortoirs mais de construire des villages qui vivent. Alors, au service de ces préoccupations le CAUE constitue l'outil par excellence du fait de ses approches plurielles basées essentiellement sur la pédagogie et le partage, premiers éléments de réponse au problème de la concertation. Ainsi, c'est dans cette perspective que se sont inscrits les deux séminaires conduits par les CAUE de la Savoie et de Côte d'Or, la Fondation de France, l'Institut de l'Enfance et de la Famille « l'enfant, le jeu, la ville » ; car finalement, décideurs, aménageurs, urbanistes et architectes, quand ils en sont conscients, n'ont pas toujours ni les moyens ni les informations nécessaires à une réelle prise en compte des besoins de ces enfants qui, à leur tour seront amenés à être citoyens, à vivre et à faire la ville du futur. À travers la précision des limites de l'espace de jeu, de l'importance des transitions, de la flexibilité de l'aménagement et de la dimension qualitative des plasticiens, permises par ces travaux, l'école maternelle qui voit aujourd'hui le jour à Saint-Jean-d'Arvey témoigne de la pertinence de l'approche produite par les CAUE ».

← Jean-Claude Monin à Saint-Jean-d'Arvey.

Le territoire change, le CAUE aussi

En quarante ans, la population savoyarde est passée de 310 000 à 430 000 habitants. Paysages, économie, villes et villages ont bien changé. Dans ses missions d'information, de conseil et de formation, le CAUE a-t-il été à la hauteur des changements ? Architectural ou de la route, un accident évité n'est hélas porté au crédit de personne. Mais en quarante ans, l'équipe du CAUE s'est investie sur l'ensemble du territoire départemental. Partout, mandat après mandat, des élus ont fait appel au regard, aux conseils du CAUE pour développer un projet précis, imaginer le devenir d'une commune, d'un équipement. « *Le CAUE a une expérience, une mémoire des territoires appréciée par les élus, notamment les nouveaux* » souligne Florence Fombonne Rouvier, actuelle directrice de la structure. « *L'enjeu est toujours de se mettre au niveau de ses interlocuteurs, de bien saisir les problématiques locales, les besoins exprimés ou pas. Des plans sont parfois difficiles à lire, à imaginer en réel sur le terrain : c'est à nous de nous adapter* ». Manipuler de petites maquettes donne du volume à une réflexion, même si l'informatique d'aujourd'hui permet des exploits virtuels ou des insertions paysagères dont personne n'osait rêver en 1978...

Au fil des ans, le CAUE est intervenu sur la quasi totalité des communes savoyardes. Ici pour un projet ponctuel. Là pour des dossiers successifs, preuve que l'équipe du CAUE a bien cerné les besoins d'un territoire et que les communes sont satisfaites de cette relation de conseil sans arrière-pensée puisque le CAUE ne sera jamais le maître d'œuvre du projet.

Des expositions ont tourné, montrant ici les usages d'une architecture traditionnelle adaptée aux ressources et techniques locales. D'autres expositions ont au contraire attiré le regard sur des créations contemporaines, tirant parti des nouveaux matériaux, des évolutions techniques et des usages nouveaux de l'habitat et des loisirs. Même si les stations se sont globalement réfugiées ces dernières années derrière une certaine folklorisation architecturale qui répond aux attentes de la clientèle, le rôle du CAUE n'est pas d'être un conservatoire figé. Ailleurs, mais aussi ici, s'édifient des constructions

étonnantes, qu'il faut faire connaître. Après l'époque des pèlerinages au Vorarlberg ou à Fribourg en Breisgau, le CAUE met aujourd'hui l'accent sur la création locale. « *On trouve aussi des exemples sur place, pas besoin d'aller loin* » s'amuse la directrice, pour faire mentir le proverbe disant que nul n'est prophète en son pays. L'excellente connaissance du terrain acquise par le CAUE en fait un partenaire incontournable dans bien des domaines. « *Tisser des liens avec des partenaires est très important : nous nous apportons mutuellement des connaissances, et tout le territoire progresse* » note Florence Fombonne Rouvier. Au fil des ans, le CAUE a travaillé avec de multiples entités savoyardes, comme l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER), le Pôle d'excellence bois (PEB), l'Institut national de l'énergie solaire (INES), Le Parc national de la Vanoise (PnV), les structures proches du conseil départemental comme la Mission développement prospective (MDP), l'ASADAC, l'Agence touristique départementale (ATD), le CPIE Savoie Vivante (aujourd'hui devenus AGATE), la Fondation Facim, ou les professionnels du bâtiment, à travers la CAPEB, ainsi qu'avec les services de l'État, les syndicats porteurs de SCOT, les Parcs naturels régionaux, LPO, FRAPNA, l'EPFL... L'expertise du CAUE s'exprime également dans maintes commissions et jurys, pour apporter un regard précis et argumenter sur des projets aussi divers que la rénovation d'un chalet d'alpage ou la construction d'un collège...

Quarante ans est donc un bel âge : toujours agile, et déjà très expérimenté.



↑ Voyage d'étude (Ludesch au Vorarlberg, Autriche).



Les Arcs,
à Bourg-Saint-Maurice :
l'architecture de qualité
devient un emblème.

Galerie de portraits du CAUE de la Savoie



Le président fondateur

JEAN-CLAUDE MONIN
(1943-2014)

Président de 1978 à 1992.
Président de la Fédération nationale des CAUE de 1980 à 1992.
Maire de Saint-Jean-d'Arvey de 1971 à 2014.
Conseiller général de 1973 à 1979.
Président des communes forestières de Savoie de 1983 à 2011.



FRANÇOIS PEILLEX

Président de 2001 à 2011.
Conseiller général du canton de La Rochette de 1982 à 2008.



FRANÇOIS CUCHET

Président de 2011 à 2015.
Conseiller général du canton de La Rochette de 2008 à 2015.
Maire d'Arvillard de 2001 à 2014.



ANNICK CRESSENS

Présidente depuis 2015.
Conseillère départementale du canton Ugine-Beaufortain depuis 2015.
Maire de Beaufort-sur-Doron depuis 2008.

Les présidents



CAMILLE CHEDAL-ANGRAY
Président de 1992 à 1994.
Conseiller général du canton de Bozel de 1979 à 1998.
Maire de La Perrière de 1971 à 1995.



JACQUES MOUCOT
Président de 1994 à 1998.
Conseiller général du canton d'Aix-les-Bains de 1985 à 1992.
Premier adjoint au maire d'Aix-les-Bains de 1985 à 1995.



IRÈNE BOLATTO
Présidente de 1998 à 2001.
Conseillère générale du canton de Modane de 1994 à 2001.
Maire de Fourneaux de 1989 à 2001.

Les directeurs



JEAN-PIERRE HARDY
Directeur de 1978 à 1996.
Architecte à Conflans. Pionnier de la consultance en périphérie du Parc national de la Vanoise.



BRUNO LUGAZ
Directeur de 1996 à 2014.
Architecte-Urbaniste.



FLORENCE FOMBONNE ROUVIER
Directrice depuis 2014.
Urbaniste.

En arrière-plan
Président, directeur, administrateurs, architectes, consultants, sur le terrain.

TÉMOIGNAGE

Joël Baud-Grasset

Président de la fédération nationale des CAUE

Joël Baud-Grasset,
vous êtes président de
la fédération nationale
des CAUE, à la tête de l'union
régionale et président
du CAUE de Haute-Savoie.
Comment définir les CAUE
après 40 ans d'existence ?

Il y a 20 ans encore, les CAUE restaient des OVNI dans notre paysage institutionnel. Des objets volontairement non identifiés, présidés par un élu, et rassemblant tous les intervenants de l'urbanisme, de l'architecture et de l'environnement. Nous le sommes sans doute encore un peu auprès du grand public mais plus pour les collectivités, les professionnels, les milieux de l'enseignement. Les CAUE sont notamment là pour poser des questions, répondre à des demandes quite parfois à les reformuler, conserver, même à 40 ans, un côté « poil à gratter ». Chaque département a ajusté son CAUE à ses besoins et à ses enjeux locaux. Le CAUE de la Haute-Savoie ne développe pas exactement les mêmes orientations que celui de la Savoie. Mais au travers des unions régionales et de la fédération, chacun des 93 CAUE peut compter sur les autres et sur le socle commun qui les unit. C'est un réseau en activation permanente.

La formation est-elle encore
un enjeu important pour
les CAUE ?

L'architecture et l'urbanisme ne sont pas enseignés à l'école. La sensibilisation des publics, notamment

des jeunes scolaires, est donc primordiale si l'on veut que chacun ait au cours de sa vie un regard plus ouvert sur nos paysages, sur l'aménagement de nos territoires et notre environnement quotidien. Les voyages, les conférences, les débats et le dialogue sont indispensables pour améliorer la perception que nous avons de tous ces sujets et donc aussi pour nous responsabiliser en tant que citoyen, décideur, enseignant ou maître d'œuvre. Les CAUE sont à la fois là pour ce patient travail en amont, mais aussi pour donner des conseils aux candidats à la construction, aux collectivités locales lorsqu'elles ont un projet précis.

Après 40 ans d'action,
l'existence des CAUE
peut-elle être menacée ?

Les CAUE ont cette originalité de ne jamais être dans la maîtrise d'œuvre, mais dans le conseil, la formation, la sensibilisation des publics les plus divers, sur des sujets eux aussi très variés. À un moment où les collectivités sont poussées à faire des économies souvent drastiques, notre mission est de faire comprendre aux élus, aux nouveaux élus, que prendre le temps de la réflexion en amont, c'est gagner en temps et en efficacité après ; c'est donc aller vers une dépense juste. Il faut toujours lutter pour conserver les moyens d'assumer nos missions, définies par plusieurs lois, qui sont fondamentalement culturelles. Mais à l'heure où les débats environnementaux deviennent toujours plus prégnants, notamment dans nos vallées alpines, on ne peut se passer d'un tel outil pour aborder les questions environnementales, urbaines et architecturales, qui font la qualité de notre vie quotidienne.



↑ Les écoles des Bauges au Châtelard

↓ Lycée Jean Moulin, Albertville



↓ Bois Lab





2

Une structure pluridisciplinaire

Un accompagnement sur tous les fronts

Depuis sa création, en 1978, le CAUE de la Savoie veille à la qualité de l'architecture des constructions, mais également au développement urbain cohérent des territoires prenant en compte les questions environnementales, paysagères, énergétiques. Par ses conseils et les grandes orientations données, l'organisme sensibilise particuliers et collectivités à l'importance d'une architecture réfléchie et harmonieuse, fondation d'un cadre de vie agréable. Un objectif majeur, tant l'architecture du bâti a un caractère irréversible, qui constitue l'identité profonde d'un territoire.

➔ Consultance, visites, diagnostics thermiques, lectures paysagères, expositions : le CAUE sur tous les fronts.



Dès l'origine, le CAUE de la Savoie a su se placer au-dessus de la mêlée. Les présidents et les directeurs successifs ont pris soin d'accompagner les collectivités, les institutions et les particuliers, plutôt que de défendre des positions figées. Mission originelle des CAUE, la consultance architecturale résume bien la philosophie de la démarche, basée sur l'information, la formation, la mise à disposition de compétences pour permettre la réflexion et la compréhension. Les futurs propriétaires ont l'obligation de faire appel à un architecte seule-

ment si leur projet dépasse 150 m² (auparavant la surface était fixée à 170 m²). Les consultances architecturales permettent à vingt-cinq architectes consultants d'apporter, gratuitement, informations et conseils à tous les particuliers quel que soit leur projet. Au moment de l'élaboration du projet de construction, d'aménagement, de rénovation, de restauration, la rencontre peut être décisive pour le respect des règles et l'intégration dans le bâti existant et son environnement.



Dans un département savoyard aux multiples facettes, le champ d'action est vaste. La réussite de la mission passe par un travail de partenariat au plus près des territoires et par l'anticipation des enjeux à venir. Quitte à s'effacer ensuite au profit d'un partenaire qui fera de ce sujet sa spécialité. Le CAUE de la Savoie s'est ainsi intéressé aux sujets liés à la maîtrise de l'énergie avant que l'ASDER ne se structure. La question de l'aménagement de la montagne dans le respect de la nature et de l'environnement a été posée avant que la Fondation Facim ne prenne le relais en matière de valorisation. À l'aube de son 40^e anniversaire, le CAUE de la Savoie poursuit son travail de maillage du territoire savoyard, au service de l'architecture, de l'urbanisme, des paysages et de l'environnement, constatant que des dossiers anciens font désormais la « une » de l'actualité, à l'image des débats sur la place de l'automobile en ville, évoqué en Savoie... dans les années 1980. Avant-gardiste, le CAUE de la Savoie a toujours fait en sorte que les questions posées deviennent autant d'occasions de débattre et d'échanger.

Le travail mené est régulièrement reconnu et salué et aujourd'hui de nouvelles évolutions législatives viennent conforter son rôle, en invitant les maîtres d'ouvrage à recourir au conseil des CAUE. Pour exemple, la loi LCAP a reconnu à sa juste valeur la mission de formation des élus.



↑ En haut
Voyage d'étude et visites de réalisations exemplaires à Ludesch au Vorarlberg en Autriche Hermann Kaufmann architecte.

↑ Ci-dessus
Présentation du projet de centre-ville par Patrick Mignola, maire de La Ravoire et du projet d'écoquartier de Villeneuve par Florence Vallin-Balas, maire de Cognin.



ACTION

La construction en bois, dans l'ADN du CAUE



← Présentation au Pôle Excellence Bois à Rumilly de la revue «Cime cité CAUE» et conférences. Jean-Claude Monin, Maire de Saint-Jean-d'Arvey présente sa nouvelle mairie en bois local.

En 2018, le choix du bois local pour la construction et l'aménagement de bâtiments et de logements ne fait plus débat. Était-ce le cas au début des années 1980 ? Combien étaient-ils à imaginer les développements futurs ?

Élu premier président de la Fédération nationale des CAUE, en 1980, Jean-Claude Monin, par ailleurs président du CAUE de la Savoie durant quatorze ans, a toujours pressenti la nécessité de développer une filière bois locale dans le département. Ressource naturelle renouvelable dans les forêts des Pays de Savoie, le matériau présente bien des avantages.

Dès 1982, les expositions «Maison de bois» et «Construire avec le bois» sont présentées lors de réunions d'information et de formation. Durant trente ans, le grand public est également sensibilisé avec des stands sur la Foire de Savoie et les salons de l'habitat à Chambéry. Avant-gardiste, le CAUE de la Savoie décline toujours des actions

spécifiques et a édité des guides pratiques afin de sensibiliser tous les publics à l'utilisation du bois dans la construction, que ce soit les élus, les maîtres d'ouvrage, les techniciens, les professionnels du bâtiment, les particuliers, ou encore les scolaires.

Le bois possède une capacité naturelle à stocker du carbone tout en étant très performant en termes d'isolation. Le CAUE de la Savoie encourage cet élan vers le développement durable, en présentant la démarche de la construction en bois très économique en énergie.

Dès 2009 une «consultance bois» est mise en place par le CAUE de la Savoie. Depuis, en lien avec le Pôle Excellence Bois des Pays de Savoie, basé à Rumilly et le CAUE de la Haute-Savoie, des spécialistes proposent un service de conseils gratuits à toutes celles et ceux qui souhaitent s'informer ou approfondir la conception d'un projet de construction en bois. Que de chemin parcouru !

Visite de réalisation exemplaire en 2011 : logement Habitat et humanisme à Bassens Louis et Perino architectes.





ACTION (À PARTIR DE 2004)

Un observatoire précieux du bâti du XX^e siècle



↑ Prieuré hospice du col du Mont-Cenis, 1968
Philippe Quinquet, architecte.



↑ Station-service vers Montmélian disparue en 1996.



↑ Visite de la maison de Jean-Louis Chanéac, en 2006, 2011 ainsi qu'en 2017 lors de son inscription aux monuments historiques.

À l'initiative de l'Union régionale des CAUE, le « Guide Rhône-Alpes de l'architecture du XX^e », réalisé en 1982 par l'historien Bernard Marrey, a pu être réactualisé et réédité en 2004.

Le travail mené en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne permet de disposer d'un inventaire du patrimoine rural et bâti actualisé, créant un lien entre passé et avenir. La Savoie occupe une place de choix dans ce nouveau « Guide ».

Sous forme d'inventaire du bâti, ce travail de connaissance et de valorisation des réalisations du XX^e siècle a été poursuivi en 2014 avec la conception d'un nouvel outil, évolutif, interrogant sur le devenir au XXI^e siècle de ces bâti-

ments, témoins des nombreux courants architecturaux. Ce nouvel « Observatoire », accessible via Internet, est le fruit d'une collaboration entre l'Union régionale des CAUE Auvergne Rhône-Alpes, l'ENSASE et l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région. Outil en ligne précieux, il questionne les pratiques vis-à-vis des édifices du XX^e siècle, omniprésents dans les paysages savoyards.

Il sert de base à l'exposition « Archi 20-21 Intervenir sur l'architecture du XX^e », interrogeant sur le devenir de bâtiments imaginés durant le XX^e siècle à travers huit postures constatées : agrandir, démolir, déplacer, entretenir, laisser en l'état, reconvertir, rénover, restituer.



École du Centre à Aix-les-Bains
Francis Crochon, architecte en 1933 et icmArchitecture en 2011



ACTION (2011, 2013... 2050)

Arvillard 2050

détours vers le futur !



↑ On découvre, on échange, on rêve, on invente, on produit... on crée le futur !



↑ Toute l'équipe parée pour un détour vers le futur !

Perché au-dessus de La Rochette, Arvillard connaît un renouveau démographique depuis trente ans. Serait-ce un développement durable ?

En 2011, la question fut posée à un groupe d'élèves du lycée professionnel des métiers du bâtiment « Le Nivolet » à La Ravoire. Dans le cadre du colloque de la Fondation Facim « Cimes 2011 » sous-titré « Comment habiter la montagne au XXI^e siècle ? », la mairie d'Arvillard, le CAUE et les lycéens, futurs assistants d'architectes, ont planché sur l'avenir du village.

Non « Pierus » (les habitants d'Arvillard !), les lycéens ont pu découvrir un village de moyenne montagne, avec sa géographie, ses services, ses habitants et ses habitudes.

Avec l'apport technique et organisationnel du CAUE de la Savoie, les jeunes ont décliné l'avenir d'Arvillard en 2050 selon trois scénarios : Arvillard le déclin, Arvillard le paisible, et Arvillard le dynamique. « Imaginer la vie en montagne en 2050 dans un village post-carbone avec des jeunes qui

seront encore en activité à ce moment-là était à mes yeux une mission enrichissante pour la commune » explique François Cuchet, alors maire. « Ils ont découvert notre village, nos pratiques d'élus locaux et de montagnards, mais aussi l'imbrication de tous les services publics ou commerciaux présents dans le village. Imaginer tout cela dans quarante ans, sans énergie fossile, sans carbone, était un bon moyen de s'interroger sur nos actions municipales. Les jeunes sont allés d'une vision très sombre – le déclin – à une société post-carbone joyeuse et en pleine activité. Ils ont montré une imagination fertile en matière de transport, pour que la disparition de la voiture diesel ne signe pas l'arrêt de mort de la vie rurale. Et c'est à eux maintenant de transformer le rêve en réalité, pour construire le village idéal de montagne de 2050 ! » conclut le maire. En plein dans sa mission d'information et de formation du public de demain, le CAUE a assuré l'animation de l'opération, et toute la partie vidéo/documents graphiques mettant en image les scénarios issus de l'imaginaire lycéen.



↑ Du terrain, de la recherche, du projet... pour des présentations aux habitants d'Arvillard et lors du colloque à l'initiative de la Fondation Facim et des CAUE 73, 74 et 38, « Cimes 2011, vivre en montagne en 2050 ».





ACTION (1982)

Qu'y a-t-il à l'intérieur d'une rue ?

→ Ci-contre
Réalisation des
maquettes géantes.

→ À droite
Reconstitution
du faubourg
Montmélian
pour l'exposition
au CAUE.



Au débouché du vieux Chambéry vers le midi, le faubourg Montmélian a poussé au fil des siècles le long de la route de Maurienne, la route impériale n° 6, comme on le voit encore sur une façade. Au début des années 1980, le quartier est malade. La circulation dans l'étroite rue rend les arrêts difficiles, la vétusté du bâti, gris et volets clos, est concurrencée par le confort des nouveaux quartiers. En 1982, à la demande de la municipalité dirigée par François Ampe, le CAUE de la Savoie organise une concertation avec les habitants sur le devenir du quartier. Le collège Jules Ferry, participe à l'opération. Les Amis du vieux Chambéry et l'association de quartier sont mobilisés pour une vaste réflexion sur ce qu'est une rue, leur rue.

Une classe du collège travaille sur l'histoire de la rue à partir de la mappe sarde. Une autre classe met au point un questionnaire pour les habitants, invités à donner leur ressenti sur leur environnement, la circulation, l'état des bâtiments, les couleurs, les bruits, les odeurs et tout ce qui fait une vie urbaine agréable ou pas. Une autre classe fait un

relevé photographique d'une partie de la rue, pour construire une maquette au 1/10^e qui sera le clou de la future exposition dans les locaux du CAUE, place Métropole.

Suspendues, les maquettes en carton d'emballage donnaient aux visiteurs l'impression de déambuler dans la rue, le regard au niveau des commerces. Une forme alors de réalité virtuelle...

Les commerçants sont impliqués pour distribuer le questionnaire. Les habitants s'expriment, mais voient aussi leur quartier sous le regard des collégiens. Si une majorité réclame de la couleur et des ravalements de façades, à 95 % ils sont heureux de vivre là. En 1990, de lourds travaux rendront la rue semi-piétonne, changeant l'ambiance du quartier, en même temps que les propriétaires redonnaient une jeunesse à la plupart des façades.

Le jeune CAUE de la Savoie, alors dirigé par Jean-Pierre Hardy, avait mobilisé tous ses moyens – et ses cartons – pour assumer son rôle de formateur pédagogique auprès des enseignants, en apportant aussi un regard technique auprès des enfants.



← Ci-contre
Relevé photographique
des façades et des ambiances.

↓ Ci-dessous, de gauche à droite
Relevé photographique
des ambiances.

Enfin le grand
chamboulement
en 1990.

Finalement...
c'est mieux après...



ACTION (À PARTIR DE 2014)



Trame verte et bleue

En quarante ans, la Savoie s'est très fortement urbanisée, surtout en fond de vallée. L'artificialisation des sols s'est étendue, jusqu'à contrarier fortement la vie de la faune sauvage.

La prise de conscience nationale sur le sujet a abouti à la notion de trames verte et bleue dont l'ambition première est de maintenir des corridors dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement. Ces parenthèses vierges de construction permettent d'assurer la préservation de la biodiversité en intégrant les enjeux de renforcement et le maintien de la fonctionnalité des milieux naturels. Ces corridors concernent désormais l'ensemble des territoires, même en milieux urbain et périurbain. « *Trames vertes et bleues urbaines et périurbaines relèvent d'une action régionale mettant en relation divers réseaux (CAUE / LPO / CBNA / FRAPNA74) financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le FEDER* » explique Céline Ouedraogo, chargée de mission pour l'Union régionale des CAUE Auvergne Rhône-Alpes, qui assure un rôle de coordination au côté de la chef de file, Florence Fombonne Rouvier. Elle met ainsi en musique plus particulièrement en Savoie, deux retours d'expérience : les corridors écologiques dans l'espace Métropole Savoie et la prise en compte des trames vertes et bleues de la commune de La Motte-Servolex ainsi qu'une expérimentation portant sur la mise en œuvre de la Trame verte et bleue à Moûtiers. Ces exemples savoyards alimentent le travail mené à l'échelle régionale. « *En Rhône-Alpes, la mise en œuvre des trames vertes et bleues est ancienne. Mais c'est un sujet qui demande un accompagnement des élus sur le long terme* », analyse Céline Ouedraogo.

Dans les documents d'urbanisme, la conservation de corridors écologiques assurant la liaison entre les réservoirs de biodiversité que sont nos massifs montagneux est encore vue comme une manière d'empêcher le développement. Le « E » du CAUE trouve alors toute sa force, au travers d'un travail pédagogique patient, pour expliquer que le maintien de ces continuités écologiques est indispensable pour l'équilibre des faunes terrestres et aquatiques, et à terme pour la qualité de vie et l'image naturelle de nos vallées de montagne. « *La prise en compte de ce sujet dans la manière d'organiser le développement urbain demande une certaine permanence des ambitions et des élus* », souligne Céline Ouedraogo. Maintenir ou retrouver une biodiversité suffisante se heurte aux habitudes, notamment agricoles. La replantation de haies sur La Motte-Servolex est un bon exemple d'action menée sur la durée en faveur de la biodiversité.

Sur Moûtiers, dans un cadre urbain encore plus contraint, le retour d'une biodiversité demande de trouver des outils originaux traduits sous forme de fiches actions.

L'accompagnement par le CAUE de la Savoie trouve dans cette approche tout son sens à l'appui du partage d'expériences avec les autres CAUE et LPO d'Auvergne Rhône-Alpes.

→ Ci-contre
Colloque TVB à l'Hôtel de Région
Auvergne Rhône-Alpes en 2017.



↑ Trame verte et bleue
à la Motte-Servolex.



↑ Écoparc Rovaltin, Drôme.



TÉMOIGNAGE

Michel Barnier

Président du Conseil général de la Savoie (1982-1999)



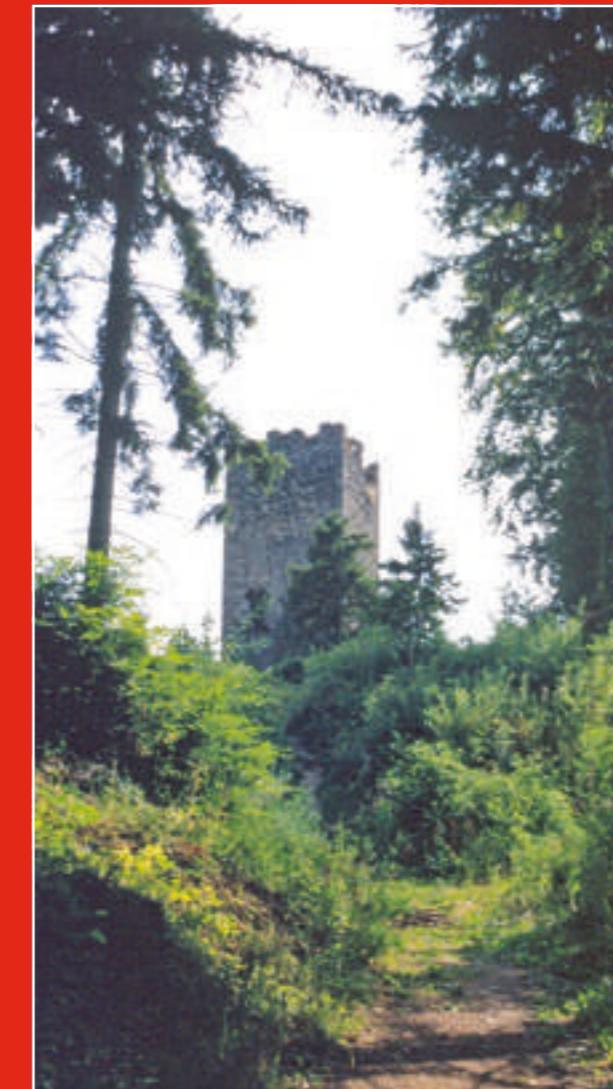
**Comment gérer une
fréquentation touristique
croissante dans un univers
montagnard extrêmement
fragile ?**

La politique de protection et de mise en valeur des grands sites fut lancée par le Conseil général de la Savoie au milieu des années 1980.

«*Nous avions déjà le sentiment que la biodiversité, que notre capital naturel était un des principaux atouts de notre département, mais un atout fragile*» se souvient Michel Barnier, président du Conseil général de 1982 à 1999. «*Ce sujet était déjà une préoccupation de mon prédécesseur, Louis Besson, mais les lois de décentralisation de 1982*

nous avaient donné de nouveaux moyens. En peu de temps, nos services sont passés de 12 à 600 personnes. J'ai créé un département "environnement", confié à Vincent Derkenne, et en 1986 nous avons été parmi les tout premiers à signer un contrat pour l'environnement avec le gouvernement», rappelle Michel Barnier. «*Ce travail a été fait avec des experts, des relais, et aussi des aiguillons*» se souvient le futur ministre de l'Environnement (1993-1995). Au chapitre des experts, et des aiguillons, le CAUE de la Savoie, alors présidé par Jean-Claude Monin a naturellement trouvé sa place.

La Savoie avait déjà le premier Parc national, avec la Vanoise. Elle aurait bientôt, dès 1995, les deux parcs naturels régionaux des Bauges et de la Chartreuse. Mais sur l'ensemble du territoire, des sites remarquables méritaient un travail particulier de protection. Du vallon de Tamié au col



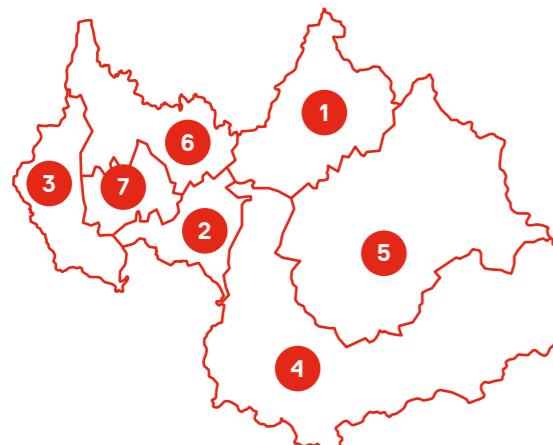
du Galibier, des Aravis au lac de la Thuile, de très nombreux sites étaient appréciés des Savoyards, mais dégradés par une fréquentation un brin anarchique. «*Tous ces sites nous étaient précieux, mais montraient une grande fragilité*». Le CAUE a donc contribué à recenser les grands sites remarquables de Savoie, puis à définir les pistes d'amélioration de la situation. Le département s'est ensuite engagé fortement, aux côtés des communes concernées, pour des aménagements qui font aujourd'hui partie du paysage. «*Notre idée était de décliner sur l'ensemble du territoire savoyard l'esprit de protection des espaces naturels lancé en Vanoise et dans les PNR, mais d'une manière pragmatique, pour un développement durable de notre département. J'ai à l'époque employé le terme de "ménagement du territoire", concept qui a ensuite aussi dirigé notre action sur le Grand Lac*». Des sites ménagés, mais vivants, fréquentés et appréciés.

← Page de gauche
Vallée des Chapieux, Bourg-Saint-Maurice.
Ci-contre
Tour de Montmayeur, Villard-Sallet.
Ci-dessus, de haut en bas
Col du Galibier, Valloire.
Le « grand plateau nordique », la Féclaz, Le Revard.
Lac Saint-André, Les Marches.
Grotte des Échelles, Saint-Christophe-la-Grotte.

ACTION (DEPUIS 2003)



Les 7 chartes architecturales et paysagères



- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|----------------------------------|
| 1 | Territoire d'Albertville-Ugine | 5 | Territoire de Tarentaise-Vanoise |
| 2 | Territoire de Cœur de Savoie | 6 | Territoire d'Aix-les-Bains |
| 3 | Territoire de l'Avant-Pays Savoyard | 7 | Territoire de Chambéry |
| 4 | Territoire de Maurienne | | |

Les sept territoires de Savoie sont désormais dotés de leur propre charte architecturale et paysagère. Il aura fallu une douzaine d'années aux équipes du CAUE de la Savoie, encadrées par Bruno Lugaz, alors directeur, pour créer ces outils mis à disposition de chaque communauté de communes du département.

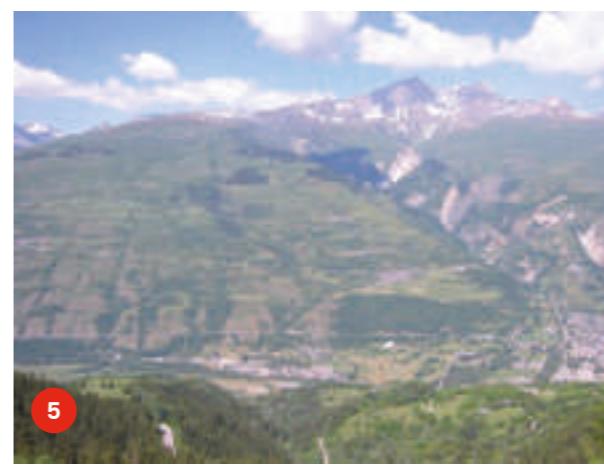
Cédrik Valet, qui a participé aux travaux d'élaboration des documents, revient sur leurs origines : «Le Conseil général a confié au CAUE le soin de réaliser ces chartes à l'échelle des cantons à partir de 2002. L'initiative revient à son président, Hervé Gaymard, qui regrettait des manques de qualité en matière d'architecture et d'aménagement paysager dans notre département».

L'objectif de la démarche était de reprendre les choses en main pour proposer une base aux élus et aux architectes conseils, avec l'idée de fixer un cap aux particuliers afin d'harmoniser les pratiques et les projets de construction, de rénovation et d'aménagement à l'appui des spécificités propres à chaque territoire.

La première charte signée par le CAUE de la Savoie a concerné le territoire d'Albertville-Ugine.

Au final, les sept chartes, adaptées à chaque bassin de vie, apportent une aide précieuse aux particuliers et aux architectes afin que leur projet s'intègre harmonieusement dans l'existant. Abondamment illustrés, ces classeurs apportent toutes les clés pour comprendre comment un projet peut être adapté aux habitudes et aux spécificités du territoire, tout en respectant le cadre réglementaire. «À partir d'un descriptif du bâti de chaque territoire, nous avons voulu réaffirmer des notions de bon sens. Les villages ne se sont pas construits n'importe où et n'importe comment au fil des ans. L'habitat s'est longtemps adapté à l'environnement. De même, les paysages ont été façonnés selon une certaine logique», explique-t-on au CAUE de la Savoie.

Ces chartes doivent permettre aux architectes consultants du département de «parler le même langage» auprès des habitants qu'ils reçoivent. Les orientations données, en fonction des particularités de chaque territoire, ont gagné en cohérence et ont permis à la咨询 architecture de se structurer dans tout le département, à l'échelle des intercommunalités.





ACTION (DEPUIS 1987)

Observatoire photographique de paysages en Savoie

Une trace dans la mémoire collective

En 1987, le CAUE de la Savoie lance une réflexion pour la mise en valeur de l'important fond de diapositives en sa possession. Il s'agit de photos prises par ses chargés de mission au gré de leurs déplacements dans tout le département. Mais il faudra attendre 1995 pour que soit proposée au Conseil général la création d'un observatoire départemental du paysage.

«En 1995, naissait une initiative nationale allant dans ce sens. Il s'agissait de choisir quarante sites par département et de les photographier chaque

année selon le même angle de vue. Au-delà de l'objectif de fixer sur la pellicule l'évolution des paysages, il y avait une dimension artistique originale. Je représentais alors le CAUE de la Savoie au comité de pilotage de l'Observatoire des paysages du Parc National de la Vanoise. L'idée que le CAUE porte un Observatoire départemental a fait son chemin», rappelle Jean-Pierre Petit, qui a porté le projet au sein du CAUE.

L'objectif d'un observatoire photographique est de pallier la mémoire humaine. Les changements dans les paysages dits «du quotidien» s'opèrent petit à petit, sans que l'on s'en rende vraiment compte. En Savoie, le CAUE a sollicité de nombreux partenaires afin d'organiser la collecte des images, leur classe-



↑ Roselend en 1950.



↑ Roselend en 2015.



5 mai 2006



31 juillet 2010



10 novembre 2016



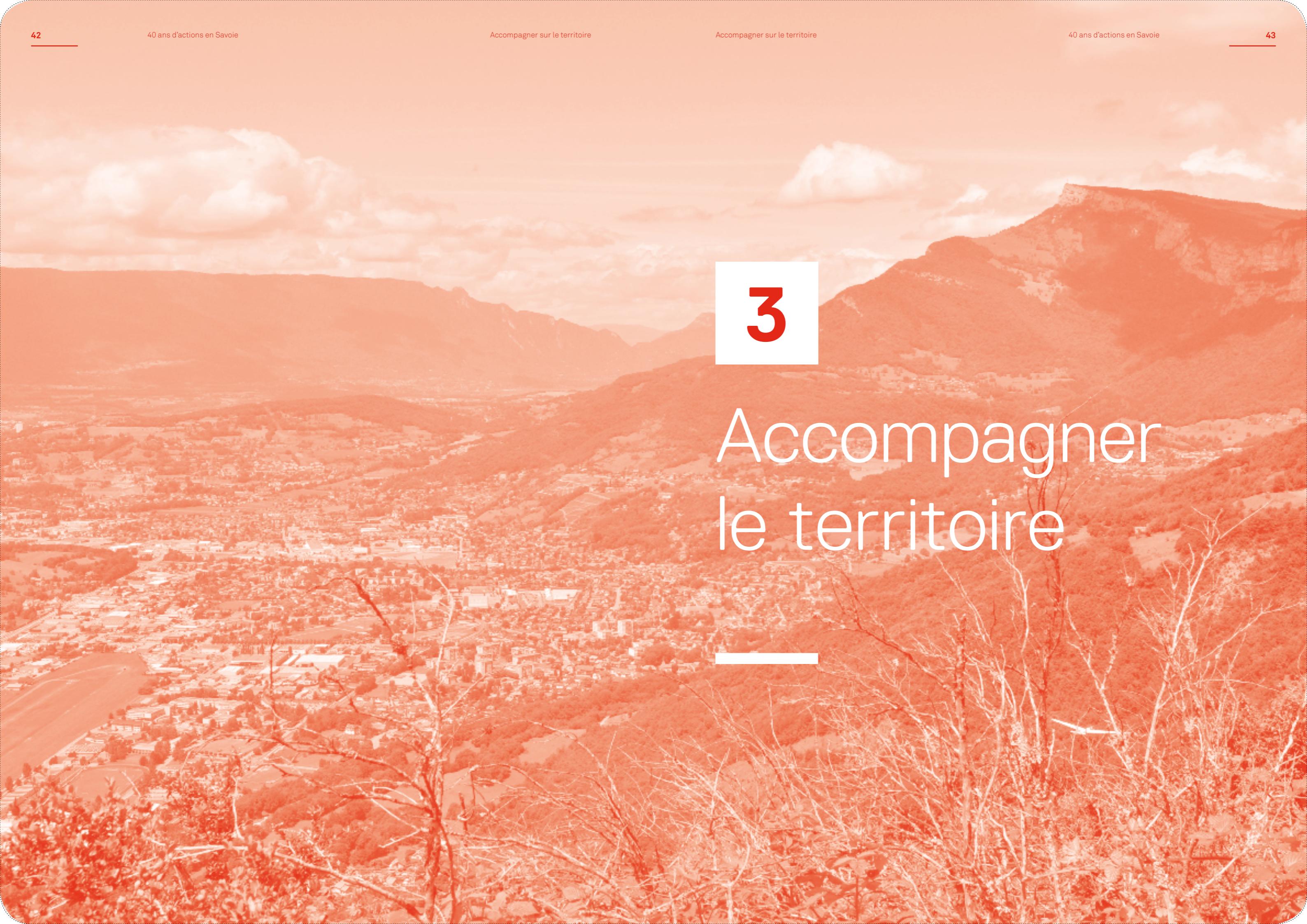
25 février 2017

↑ Prises de vues du quartier Lafin à Aix-les-Bains.

ment, en faisant en sorte qu'elles répondent à des préoccupations multiples. L'ONF était intéressé par l'impact des attaques d'insectes sur les épicéas, RTM se focalisait sur les glissements de terrain... Dès le lancement du projet, l'idée était que l'Observatoire photographique soit utile et accessible au plus grand nombre. Dans le cadre de ses missions originelles, le CAUE de la Savoie se dotait là d'un outil important pour l'information et la sensibilisation des élus et des techniciens des collectivités en charge de projets d'aménagement, mais également des particuliers.

«L'outil n'a d'intérêt que si les élus et les aménageurs publics et privés se l'approprient. Ces observations doivent servir le mieux possible la définition de politiques d'aménagement urbain de qualité. L'Observatoire des paysages, qui demande à être complété, est utile pour mesurer l'impact d'une politique d'urbanisme par exemple. La finalité, c'est quand même de sensibiliser les décideurs à la nécessité de soigner les aménagements afin de préserver un paysage de qualité, une ambiance particulière... Y compris

dans des zones d'activités économiques», analyse Jean-Pierre Petit. L'Observatoire photographique de paysages en Savoie est en ligne sur Internet depuis le début de l'année 2016. Il s'étoffe progressivement. Vingt sites d'observation sont actuellement suivis, couvrant des plaines et des montagnes du département, faisant l'objet d'un développement régulier et concerté. Les photographies peuvent être de bons outils d'aide à la décision pour les élus. Mais ce site internet se veut également pédagogique. Ainsi, la beauté et la diversité des paysages savoyards peuvent susciter l'étonnement chez des scolaires, une prise de conscience. Les images peuvent aussi servir de base à des études universitaires. Le chapitre intitulé «Aperçu général des paysages en Savoie» est en ce sens très instructif. Un glossaire et des liens vers les sites web d'autres organismes chargés de sensibilisation paysagère, viennent apporter quelques notions de base ou connaissances plus approfondies à tous ses publics.



3

Accompagner le territoire

Accompagner, conseiller, former

Vous êtes un jeune maire. Un univers insoupçonné du commun des mortels s'ouvre devant vous. Ce qui paraissait simple s'annonce d'une complexité sans nom, et si vous voulez sortir votre projet durant le court temps d'un mandat, il va falloir trouver des conseils auprès de techniciens un peu plus expérimentés que vous... ou alors vous êtes un maire déjà expérimenté, qui a compris depuis longtemps qu'il ne savait pas tout, que grappiller des conseils et des informations ici et là facilitait grandement les décisions importantes. Alors vous allez tous deux sonner à la porte du CAUE.

Vous accompagner, vous conseiller est légalement dans les gènes des CAUE. Le premier pas est d'analyser avec vous votre besoin, votre projet, pour adapter la réponse et le suivi. Le succès d'une opération, d'un aménagement ou d'une programmation passant le plus souvent par le partage des ambitions, l'accompagnement commence par un travail collectif, avec le conseil municipal, des habitants, des usagers futurs. Au travers d'expériences similaires dans d'autres territoires, au travers d'images, de dessins et de dessins, le conseil est d'abord une formation de tous les acteurs, pour que chacun ait les éléments culturels et techniques utiles à la prise de décisions, utiles aussi pour comprendre la problématique des autres partenaires, permettant de construire votre commande. En effet, si le club local aimerait aller vite, le maire doit aussi gérer le code des marchés publics !

Depuis quarante ans, le CAUE de la Savoie assure ce travail d'accompagnement au plus près des collectivités de nos vallées. Soit en « tête à tête », soit au

travers d'actions collectives, quand il sent qu'une question est posée partout au même moment. Des journées ont ainsi été consacrées aux salles polyvalentes, à une époque où les villages de Savoie commençaient à s'en équiper. D'autres visites à des campings, des ZAC... À chaque fois, le CAUE organise ces rencontres avec les acteurs des constructions visitées, architectes, entreprises, commanditaires... Pousser à la formation des élus passe également par l'organisation de colloques et de réunions thématiques correspondant aux besoins des communes du territoire. Cela a pu concerner aussi bien les constructions en bois que les extensions d'écoles, les paysages viticoles que la présence de l'arbre en ville, les jeux d'enfants ou l'acceptation de la densification. « Répondre aux attentes et questions de notre territoire est notre mission première », souligne Florence Fombonne Rouvier, directrice du CAUE de la Savoie. « Mais la formation, la sensibilisation demandent du temps. C'est dans la durée

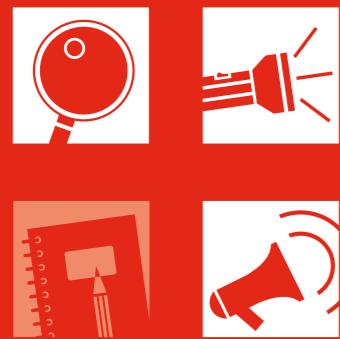
que nous parvenons à faire évoluer la perception des choses, aussi bien en matière de style architectural que dans l'urbanisme. » Par l'expérience acquise au fil des décennies, mais aussi en utilisant les ressources du réseau national des CAUE, le CAUE de la Savoie peut toujours trouver matière pour aider une collectivité à avancer dans ses projets. Quitte à aller voir ailleurs, car votre projet, s'il reste unique pour vous, existe peut-être déjà. Par son rôle de « veille architecturale urbaine et environnementale », le CAUE et son équipe sont souvent en mesure de vous dire : « Je crois qu'il existe quelque chose ressemblant à votre problématique ». Ailleurs. Loin parfois. Ou pas. Via l'organisation de visites ou voyages d'études.

L'objet peut alors être très ciblé : un conseil municipal s'en va voir une réalisation à même d'affiner sa réflexion locale, ses choix d'aménagement, ou de programme. Ce sont de petits voyages au coup par coup. Mais au fil des ans, d'autres voyages ont aussi mêlé professionnels de l'architecture, élus et tech-

niciens pour aller voir ailleurs comment d'autres territoires, notamment alpins, s'organisaient en matière de coeurs de villages, de filière bois, ou de maisons passives, par exemples. Et l'on a ainsi vu des élus partir au Vorarlberg dans l'idée de visiter de petits chalets tarabiscotés avec des géraniums aux fenêtres comme on les aime dans les catalogues touristiques et s'en revenir tout surpris d'avoir découvert des cubes en bois d'une redoutable efficacité fonctionnelle et énergétique... C'est parfois en sortant des sentiers battus que l'on avance...

↑ Visites de réalisations remarquables :
À gauche, de haut en bas
quartier des Bealieres à Meylan
école à Saint-Alban-Leysse
Atelier Cooperim architectes ;
À droite
collège à Senones en Lorraine
Jean-Marie Gremillet, architecte.



**SECTEUR ALBERTVILLE
GILLY-SUR-ISÈRE**


De l'Atrium à l'école

CONTEXTE



Gilly-sur-Isère fait partie de ces communes rurales périurbaines où les lotissements ont un temps poussé plus vite que les pompiers. Mille habitants en 1968, trois mille aujourd'hui. Lorsqu'en 2001 l'équipe de Pierre Loubet

arrive à la mairie, c'est un peu en réaction face à cette croissance. Les équipements publics n'ont pas suivi le développement, et il faut d'urgence organiser un cœur de village où les habitants se retrouvent.

INTERVENTION DU CAUE

Une ZAC communale est créée sur environ quatre hectares, mais au-delà de la définition de grands espaces de services et d'habitat, « *la commune n'avait ni les outils ni le personnel pour concevoir et entrer dans le détail des programmes d'équipements publics* », rappelle Pierre Loubet.

Le premier projet sur lequel le CAUE de la Savoie intervient alors est celui de l'Atrium, le complexe culturel et associatif dont la commune veut se doter (le nom latin du projet vient des longues campagnes de fouilles préventives faites sur le site, le sous-sol gillerain étant fortement marqué par une histoire bimillénaire). « *Nous avons alors travaillé avec Hervé Dubois et les associations de la commune pour définir les besoins spécifiques de chacun, tout en restant dans l'enveloppe des choses possibles pour la commune* » souligne le maire. De la bibliothèque aux locaux insonorisés de la société musicale locale, en passant par le club photo et ses besoins de

labo tout noir, l'atelier arts plastiques, tous ont pu s'exprimer pour définir le cahier des charges précis, qui a permis de monter le programme d'un concours. « *L'apport professionnel du CAUE a été indispensable, la collaboration étroite. Pour les projets importants, les élus ont besoin d'être épaulés.* »

L'Atrium réussi et ouvert en avril 2011, Gilly-sur-Isère n'a pas changé une équipe qui gagne. « *Nous avons refait le même travail avec le CAUE pour la construction de la nouvelle école élémentaire* ». La croissance démographique imposait de changer le site des écoles : le nouveau bâtiment serait construit à côté de l'Atrium, en bénéficiant de la chaufferie bois collective et du réseau de chaleur.

« *Nous avons donc travaillé avec les enseignants, la directrice de l'école, l'inspecteur de l'Éducation nationale et les parents pour définir ce que serait l'école des Gillerains pour les prochaines décennies* ».

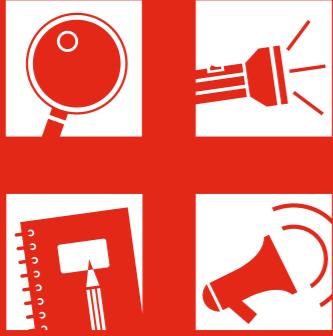


← L'Atrium,
Luc Blanchi, architecte.

↓ L'École,
Catherine Boidevaix, architecte.



**SECTEUR MAURIENNE
VAL-CENIS-TERMIGNON (2014-2015)**

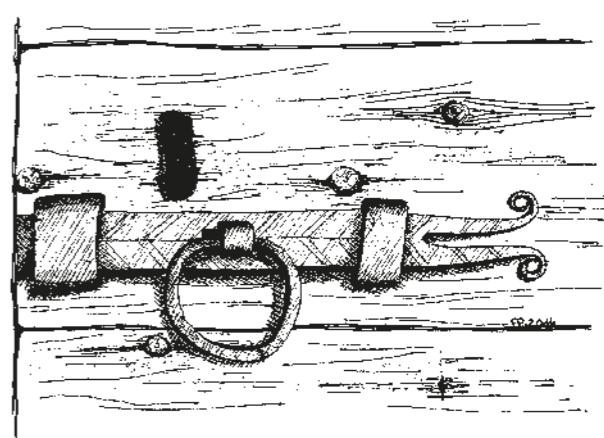


Une montagne constellée de chalets d'alpages

CONTEXTE



À Val-Cenis-Termignon plus qu'ailleurs, les chalets d'alpage ont marqué le paysage et l'usage pastoral que les habitants faisaient de leur rude territoire. « Nous avons plus de 400 chalets disséminés sur le territoire de l'ancienne commune, dont une bonne partie dans le Parc national de la Vanoise » précise Rémi Zanatta, ancien maire de Termignon, maire délégué de la commune nouvelle de Val-Cenis. L'inventaire des chalets est donc une longue course d'endurance. Deux fois déjà le CAUE de la Savoie s'est penché sur le sujet, en 1988 et 2000...



↑ Un travail de terrain colossal au vu de la diversité du bâti et de sa répartition géographique.



INTERVENTION DU CAUE

... Mais cela n'avait pas suffi pour tout voir, tout inventorier. « Les chalets d'alpage ont ici comme ailleurs une dimension patrimoniale certaine » note Rémi Zanatta, « mais c'est aussi souvent un sujet difficile, avec des indivisions complexes, et surtout un environnement montagnard sans pitié pour les bâtiments mal ou pas entretenus. Pour certains chalets, on a bien vu l'évolution entre les inventaires de 1988 et le dernier... ».

En montagne, la restauration des chalets d'alpage est aussi une affaire administrativement complexe, sous le regard de nombreux intervenants. Dans ce contexte, quoi de mieux que de disposer d'un inventaire quasi exhaustif des chalets et de leur volumétrie ? « En 2014, nous avons repris contact avec le CAUE pour voir comment compléter notre inventaire afin d'avoir un point de départ fiable pour régler les problèmes de rénovation et de PLU.

Passer par le CAUE nous apporte un réseau, une

expérience acquise dans toutes les montagnes de Savoie. C'est important. Mais le CAUE est aussi une garantie de sérieux vis-à-vis d'autres intervenants, à la commission des sites, auprès des ABF (Architectes des bâtiments de France), mais aussi auprès du public, attentif à pouvoir toujours rénover ses chalets ancestraux. » Ce travail expérimental d'inventaire précis, parcelle par parcelle, chalet par chalet, ruine par ruine, réalisé par Florence Popineau, architecte, aidée de deux étudiants en école d'architecture, a permis de mieux cerner les habitudes constructives du lieu.

Ce travail apparaît aujourd'hui comme un fil conducteur d'autres inventaires menés en Savoie, rappelant que le chalet d'alpage répond en terme réglementaire de la loi Montagne et qu'en Savoie plus de 200 communes sont concernées.

→ La Chavière, Termignon.

SECTEUR TARENTAISE
TIGNES (2015-2017)



L'énergie d'une charte architecturale

CONTEXTE



Construite à partir des années 1950 au niveau du lac, puis à la fin des années 1960 au Val Claret, la station de Tignes est un exemple de ville à la montagne, avec toute sa diversité architecturale, marqueur des différentes étapes du tourisme hivernal savoyard. Après un premier diagnostic architectural au début des années 2000, la commune se trouve aujourd’hui confrontée au délicat problème de la rénovation des copropriétés, notamment sous l’angle énergétique. «*Nous sommes face à un parc massivement constitué de passoires énergétiques, avec de forts enjeux de renouvellement architectural*» note Maud Valla, maire adjointe chargée de l’urbanisme.



↑ Val Claret, Tignes.



↑ Le Curling A, Val Claret, Tignes.

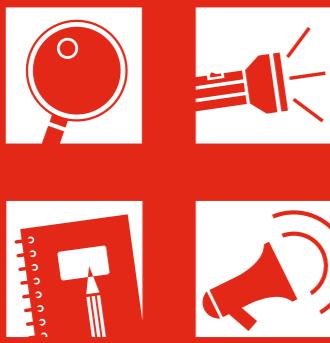
INTERVENTION DU CAUE

La commune a donc fait appel au CAUE, à l’architecte consultant Laurent Louis et à l’ASDER, avec comme objectif «*de faciliter le travail des copropriétaires, des syndics, des architectes... et de la mairie !*». «*Nous avons ciblé le Val Claret, ensemble architectural relativement homogène, mais notre objectif est aussi de pouvoir décliner les préconisations sur d’autres quartiers de la commune*» note Maud Valla.

Au-delà des aspects esthétiques liés à la rénovation d’ensembles de relativement grande hauteur dans un univers de haute montagne – nous sommes à 2100 m d’altitude – la question posée au CAUE et à l’ASDER était de définir des préconisations techniques efficaces pour économiser l’énergie, compatibles avec une architecture datée mais assumée et gérable financièrement par des copropriétés.

«*Le CAUE a une excellente connaissance de notre architecture. Les cahiers de préconisations permettent une remise au goût du jour, souvent avec la modestie qui s’impose à la rénovation, mais sans s’interdire des changements complets de forme extérieure*». Sans pour autant aller vers le néorégionalisme inadapté aux formes du Val Claret.

Au-delà du cahier, l’intervention a été jusqu’à organiser pendant les vacances de Noël plusieurs réunions avec des copropriétaires. Un coup de caméra thermique sur leur immeuble, et tous saisissent le problème... «*Nous avons la chance ici d’avoir une maison des propriétaires et des gens très investis. C’est indispensable, car ce sont des opérations très lourdes à faire voter en assemblée générale*». Mais bien préparé avec le CAUE, c’est plus facile.



SECTEUR AIX-LES-BAINS
ENTRELACS ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE (2003)

Saint-Germain-la-Chambotte, former le regard



CONTEXTE

Au tournant des années 1980, le village de Saint-Germain-la-Chambotte s'était dépeuplé comme jamais. Trois fois moins d'habitants qu'en 1848. Puis, profitant

de l'essor des grandes villes voisines, le village a repris son envol démographique. Des maisons ont poussé, quelques lotissements aussi.



Accompagner le territoire

INTERVENTION DU CAUE

«En 2001, lorsqu'une nouvelle équipe municipale a été élue, le problème immédiat pour nous était celui de l'école, et les réflexions menées avec nos voisins de Cessens, notamment pour pouvoir scolariser les enfants de trois ans» explique Jean-François Braissand, alors maire de Saint-Germain, et aujourd'hui maire délégué de la commune nouvelle d'Entrelacs.

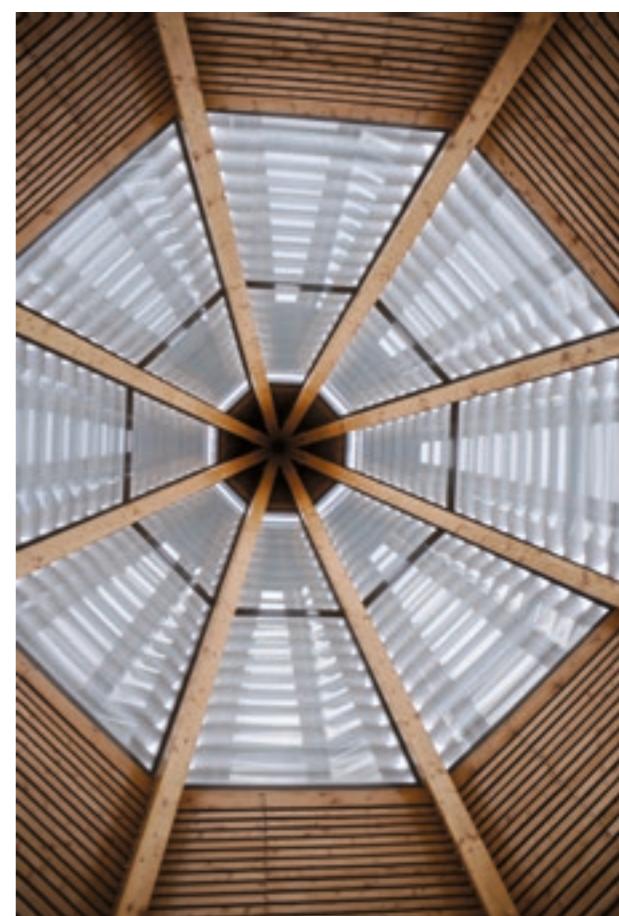
À partir de ce besoin quasi enfantin, les élus saint-germinois ont fait appel au CAUE pour travailler à une vision à long terme. «Le Conseil général nous proposait un mini contrat : c'était pour nous l'occasion d'avancer physiquement nos projets et de les financer, mais nous voulions d'abord réfléchir ensemble à l'avenir du village, notamment en termes d'urbanisme, de gestion de nos paysages, des types d'architectures présents dans la commune. Nous étions de nouveaux élus, qui avaient tout à apprendre : Jean-Pierre Petit, architecte au CAUE, a construit la réflexion avec nous, mais sans jamais prendre notre place, car c'est bien nous qui allions ensuite réaliser le développement, les projets, et les assumer ! Ce fut très formateur pour nous.»

La réflexion collective a permis de revoir les idées de départ. Le positionnement de l'école a changé, pour mieux gérer les déplacements et le rôle d'une place centrale. «Avec le CAUE, on met tout à plat, mais comme ils sont indépendants, l'accompagnement est fait sans arrières pensés.» Rien à vendre derrière, sinon de poursuivre le travail lorsque les idées se concrétisent. «Le CAUE nous a aussi accompagnés pour bien définir notre cahier des charges et trouver un architecte quand il a fallu passer à la réalisation. Ce fut chose faite avec l'équipe lauréate Ritz architecte. Tout cela a été enrichissant pour nous tous.» Fort de cette expérience, le maire délégué d'Entrelacs a fait appel au CAUE pour les accompagner dans une nouvelle réflexion pour un autre village de la commune.

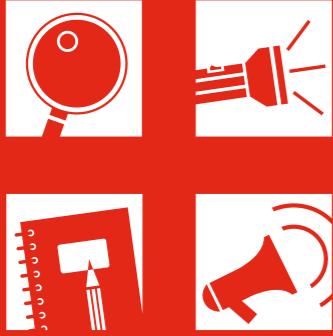
← Aménagement de l'espace public.

→ En haut et au centre
École de Saint-Germain-la-Chambotte
Ritz architecte.

→ Ci-contre Visite de cette réalisation
pour sensibiliser les élus
Ritz architecte.



**SECTEUR CHAMBERY
CHALLES-LES-EAUX (2015-2018)**



Conseils pour l'extension de la salle polyvalente

CONTEXTE

La mairie de Challes-les-Eaux a la volonté de doter la commune d'un véritable espace culturel. L'idée ? Procéder à une extension de la salle polyvalente bâtie dans les années 1970.

Élus et services techniques municipaux ont besoin d'un accompagnement pour définir précisément le projet et recruter une équipe de maîtrise d'œuvre.



INTERVENTION DU CAUE

En 1983, la salle polyvalente de Challes-les-Eaux faisait partie des références remarquables que le CAUE faisait visiter à d'autres élus. En 2014, le CAUE de la Savoie est associé au projet de rénovation. Après avoir aidé la collectivité à statuer sur la valeur patrimoniale de l'équipement existant, Cédrik Valet chargé de mission au CAUE, en lien avec les élus et les services techniques municipaux, ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un préprogramme. Danièle d'Agostin, adjointe au maire apprécie : « *Cela nous a permis de définir précisément les contours du futur espace culturel, avec un regard extérieur très utile* ».

En parallèle, une information sur les différentes procédures de recrutement d'un maître d'œuvre conduit la commune à opter pour un concours d'architectes. Dans ce cadre, le CAUE de la Savoie anime des séances de travail permettant à la collectivité de rédiger le programme de travaux définitif et l'écriture du dossier de consultation en vue du lancement du concours.

Autre mission : l'animation du comité de pilotage chargé du suivi de l'opération, associant élus, services techniques municipaux et citoyens impliqués. Chacun s'approprie le règlement du concours d'architecte écrit par les services. Ainsi, après un an d'accompagnement, la démarche aboutit au recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre par la commune, parfaitement informée de son rôle. Parmi quatre candidats, c'est l'agence d'architecture Nicolas C. Guillot qui est désignée lauréate. Après plusieurs mois de travaux, la salle polyvalente sera livrée en 2018.

→ En haut, de gauche à droite

Visite de ce bâtiment en 1983. Atelier d'architecture en montagne lors des journées d'information sur les salles polyvalentes.
Visite de chantier de l'extension (Nicolas Guillot, architecte) dans le cadre de la formation des élus en 2017.

→ Ci-contre

Avec les élus, visite et analyse du site pour cerner les potentiels et détecter les futurs besoins.





SECTEUR CŒUR DE SAVOIE
SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC (2011)

Une réflexion partagée sur la durée



CONTEXTE

«*Dans une mairie comme la nôtre, nous n'avons pas les services pour lancer seuls des projets comme une salle polyvalente ou la rénovation de gros bâtiments publics*» souligne Sylvie Schneider, maire de Sainte Hélène-du-Lac. C'est son prédécesseur, Lucien Battard, qui a

commencé à faire appel au CAUE au début des années 1990, pour la construction de la salle polyvalente. Le CAUE avait alors travaillé avec les élus pour définir le programme. S'ensuivit la première organisation d'un concours d'architecture par le CAUE.



À gauche la salle polyvalente,
Dominique Janex, architecte
et à droite l'école,
Emmanuel Naud-Passajon, architecte

INTERVENTION DU CAUE

En 2011, Sylvie Schneider refit appel au CAUE de la Savoie pour la construction d'une école élémentaire de trois classes, extensible à quatre classes, avec salle d'activité et bibliothèque communale. Dans la foulée, le CAUE fut aussi convié à la réflexion sur la réhabilitation de l'ancienne mairie école. «*Au départ, les trois jours d'aide gratuite pour les communes adhérentes sont une bonne porte d'entrée pour démarrer une réflexion et comprendre tout le bénéfice que l'on peut tirer d'une équipe expérimentée*».

«*Le CAUE a une bonne approche des problèmes des petites communes comme la nôtre. Même si nous avons parfois pris un programmiste ou une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la partie énergie, le CAUE nous apporte un second regard, aiguisé par une belle expérience sur notre territoire constate Sylvie Schneider. Pour chaque projet, ils nous ont organisé des visites de sites, dans des communes du secteur – Savoie ou Dauphiné – qui avaient eu à traiter des problèmes similaires aux nôtres. C'est très utile pour que tous les conseillers intéressés cultivent leur regard sur les différentes manières*

de répondre aux questions que nous nous posons.» L'action du CAUE est d'autant plus utile qu'elle est partagée par le plus grand nombre possible d'élus municipaux et d'habitants. Après la préprogrammation et l'assistance pour passer les MAPA (marchés à procédure adaptée), le CAUE peut aussi participer au jury pour choisir l'équipe d'architectes qui répondra le mieux à la demande et aux moyens de la commune. Car au-delà des aspects esthétiques et fonctionnels d'un projet, le CAUE sait aussi en traiter les phases administratives.

Toutes les formes de passation d'un marché avec un architecte ayant été utilisées au fil des ans à Sainte- Hélène-du-Lac, le travail de la commune et du CAUE a servi d'exemple lors d'une journée consacrée aux démarches de sélection pour la qualité architecturale, le 23 novembre 2012 à Montmélian, sous l'égide de la MIQCP (Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques). «*Je referai appel à eux pour la prochaine rénovation de la salle polyvalente !*». Celle construite il y a près de trente ans avec les premiers conseils du CAUE. Le regard sera-t-il toujours le même ?



→ Inauguration de l'école,
Emmanuel Naud-Passajon, architecte
et à l'arrière plan, la salle polyvalente,
Dominique Janex, architecte



4

Aiguiser le regard

Informer, sensibiliser à tous les niveaux, à tous les âges

Belle et grande mission que celle confiée aux CAUE : sensibiliser à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement. Chacun est certes sensible à une belle architecture, à l'urbanisme convivial d'une place de village pensée et modelée au fil des siècles et à un environnement où chantent les mésanges. Mais chacun a du mal à expliquer pourquoi cela plaît, et dans la vie réelle, le sujet est parfois plus de rentrer dans le budget du projet ou de savoir où garer sa voiture près de la boulangerie que de se préoccuper de la qualité d'une école. La mission confiée au CAUE de la Savoie est immense, indispensable, mais les moyens sont comptés.

Dès le départ, Jean-Claude Monin et Jean-Pierre Hardy, premier président et premier directeur, posent les limites de l'exercice. «Depuis sa création, le CAUE de la Savoie a cherché à diversifier ses interventions en milieu scolaire, tendant plutôt à produire des



↑ Élaboration de solutions pour des aménagements d'urbanisme par les élèves du collège Marlioz de Drumettaz-Clarafond.

↗ Réalisation d'une partie du mobilier pour le Salon de l'Habitat dans par les élèves dans le cadre du projet Bois Lab.

expériences significatives qu'à multiplier le nombre de ses interventions», écrivait Jean-Pierre Hardy dans le document de présentation de la grande opération du Faubourg Montmélian à Chambéry. «La faiblesse des moyens ne permet pas d'être partout à la fois. Pour être efficaces à long terme, les actions doivent s'inscrire dans un projet pédagogique cohérent et continu pris en compte par l'ensemble du corps enseignant. Il s'agit de ne pas se substituer aux enseignants, mais de leur apporter un maximum de renfort et d'ouverture».

Dès les premières années, le CAUE travaille avec des enseignants de tous horizons, du primaire au lycée d'enseignement public du bâtiment, de l'école d'infirmière à l'école normale. En soutenant les enseignants volontaires, en formant des jeunes, l'équipe du CAUE investit dans la durée. Ni l'architecture, ni l'urbanisme, ni l'environnement ne sont des sciences exactes. Tout est affaire de goût, de culture. Mais pour exprimer ce choix, ce goût, il faut à un moment ou à un autre avoir croisé le chemin d'un amateur, d'un maître en mesure d'expliquer, de donner des bases, dont on fera ce que l'on veut, mais qui seront les fondations d'un regard avisé.

Que le CAUE s'adresse à des jeunes, à des élus ou à la population en général, l'investissement est toujours à faire dans le long terme. Souvent à rebrousse-poil de la mode du jour.

L'enrichissement culturel progressif du public passe par les outils dont se dote le CAUE de la Savoie au fil des années. La photothèque, la documentation rassemblée sont les bases d'illustration d'interventions sur le terrain, auprès des habitants d'une commune, autour d'un projet précis de cœur de village ou de plan d'urbanisme. L'exemple réussi, ou pas, dans d'autres communes donne une autre tournure au débat local. Les nombreuses publications du CAUE sont autant de vecteurs de transmission sur un sujet bien précis, des constructions en bois à la rénovation des chalets d'alpage. Internet aujourd'hui permet de diffuser encore plus facilement cette pédagogie de l'exemple et de l'explication. Pour autant que les citoyens connaissent le CAUE et son site internet...

Quarante ans après les débuts héroïques, le problème n'a guère changé. «Les sujets sont aujourd'hui souvent centrés sur la densification, les PLU intercommunaux et les paysages, mais il s'agit toujours de faire au préalable un gros travail de sensibilisation», note Florence Fombonne Rouvier, directrice du CAUE de la Savoie. Élus, habitants et scolaires sont toujours les publics cibles des actions de sensibilisation du CAUE. L'intégration de l'inspecteur d'académie au sein du conseil d'administration est un symbole de la nécessaire relation privilégiée avec le monde de l'éducation. «Il est important pour nous d'entretenir des actions dans la durée.» C'est le cas au lycée hôtelier de Challes-les-Eaux ou au collège de Bissy à Chambéry. À Aix-les-Bains, c'est un module de deux heures sur l'architecture du XX^e siècle dans la station thermale qui est destiné aux classes de primaire. Avec succès. Dans les Bauges, 350 enfants voient en deux jours une exposition sur les constructions en bois. «Sensibiliser, c'est montrer autre chose que l'image du chalet traditionnel. Sensibiliser, c'est un peu tordre le cou aux idées reçues, aux habitudes, en faisant connaître d'autres réalisations, et toujours en se mettant au niveau du public», souligne Florence Fombonne Rouvier. Avec ses compétences en architecture, urbanisme, ethnologie ou paysage, l'équipe du CAUE est armée pour cette transmission. Même si l'ouvrage est immense, les générations renouvelées sans cesse...





↑ En haut
Exposition « Vanoise miroirs du temps ».
↑ Ci-dessus
Galerie d'actualité des concours d'architecture.



↑ En haut
Exposition « Pays, paysans, paysages »,
présentée dans 64 lieux pour susciter le débat.
↑ Ci-dessus
Mélange des activités sur le même espace.



↑ Présentation à Lyon de l'exposition
« Chanéac, itinéraire d'un architecte libre ».

Des expositions pour donner à voir

De belles images valent parfois mieux que de longs discours. En quarante ans, le CAUE de la Savoie a mis sur pied et accueilli une multitude d'expositions traitant de thèmes divers et variés. L'importance donnée au visuel renforce la compréhension du message et permet de recréer une ambiance. Itinérantes, ces expositions permettent de toucher un maximum de personnes en s'adressant à un large public, des experts aux profanes, des scolaires aux décideurs.

Le CAUE de la Savoie organise le prêt et la présentation de ces expositions les plus récentes dans des conditions d'accès très simples. Depuis 1990, l'exposition « Pays, Paysans, Paysages... aujourd'hui » a été présentée à 64 reprises un

peu partout dans les Pays de Savoie mais aussi dans d'autres départements et même au Sénat. Crée en 1995, l'exposition « Habiter en Vanoise » a été présentée à 52 reprises avec parfois l'organisation de débats avec les habitants. Présentée pour la première fois au public en 2011, l'exposition « Chanéac, itinéraire d'un architecte libre » poursuit encore son parcours en Savoie et au-delà, via un format original venant en écho du trait architectural spécifique à Jean-Louis Chanéac.

Pays, Paysans, Paysages... aujourd'hui

« C'était une démarche un peu pionnière » se souvient Michel Dantin, aujourd'hui député européen, et alors à la Chambre d'agriculture de la Savoie. « Pour la première fois, nous avions dans la même exposition

l'action de l'agriculture sur le paysage, et ses conséquences sur le tourisme. Le fruit du travail des hommes, le produit, influe sur le paysage et sur sa capacité à produire autre chose, comme les remontées mécaniques et le tourisme hivernal. La problématique était présente partout, mais nous, savoyards étions les premiers à la poser en ces termes, tout à fait dans les missions environnementales et d'aménagement des CAUE » souligne Michel Dantin.

Raconte-moi une exposition !

L'exposition remarquable « Chanéac, itinéraire d'un architecte libre » rend hommage à l'œuvre de ce Savoyard d'adoption qui a notamment signé le Forum Saint-Antoine à Saint-Jean-de-Maurienne

(1982), le plan d'aménagement de Savoie-Technolac (1985) ou encore le plan de masse du site olympique d'Albertville (1988). Décédé en 1993 sur la route, Jean-Louis Chanéac s'est également illustré pour ses réflexions sur l'habitat face aux enjeux de l'explosion démographique annoncée et aux conséquences visibles sur l'environnement. Présentée sous forme de ballons géants, l'exposition a tourné dans toute la région Rhône-Alpes. Les créations de l'architecte sont réparties en quatre thèmes : la modularité, la collectivité, la plasticité et la montagne. Une publication, des conférences-séminaires et des circuits de visites de ses œuvres accompagnent l'exposition dans chaque département. Elle a été en 2017, associée à l'exposition « Rêves de lac, Jean-Louis Chanéac, architectures aixoises » permettant de revenir sur son œuvre et ses recherches (AIXILA) sur le territoire d'Aix-les-Bains.



ACTION (2011-2013)

La concertation pour établir un état des lieux



Dans un territoire comme celui de Chambéry Métropole (désormais Grand Chambéry), les paysages sont intégrés dans le quotidien car très visibles et offrent souvent des vues de carte postale. Mais comment les valoriser en les intégrant dans un schéma agricole, où les enjeux sont différents ? C'est la commande reçue par le CAUE de la Savoie de la communauté d'agglomération. Jérémy Huet, paysagiste, et Isabel Claus, ingénieur paysagiste, et à l'époque chargée de mission au CAUE, pour appliquer ce projet, expliquent la stratégie : ne pas dissocier l'agriculture et le paysage.

« Les paysages sont visibles via l'agriculture. La charte paysagère sur laquelle a travaillé le CAUE de la Savoie devait intégrer la charte agricole. » Quant à la méthode utilisée, elle était, pour l'époque, ambi-

tieuse et originale. « Nous avons préconisé de faire participer le grand public. C'étaient les débuts de la concertation ».

Une stratégie logique : « Les paysages font partie de l'environnement du territoire. Ils apportent de l'émotion. Le CAUE apportait le volet technique, le public le côté affectif ». Des balades sur sites sont organisées, des carnets sont dessinés par les participants et d'autres proposés par le CAUE de la Savoie. Des actions « très concrètes et pédagogiques », souligne Isabel Claus.

Au bout d'un an de concertation et du travail de l'ingénieur : la livraison d'un état des lieux sur les paysages du territoire, devant aboutir à un diagnostic et un plan d'action.



↑ Du terrain et des ateliers pour bien appréhender les espaces et partager des connaissances.



ACTION (1981)

Chambéry : imaginer une autre ville



En ce temps-là, le CAUE de la Savoie habitait place Métropole, dans un rez-de-chaussée donnant sur un parking constellé de « chariotes » colorées, mais beaucoup plus récentes que le reste du patrimoine environnant, avec la cathédrale, le couvent des Franciscains et tant de vieux hôtels particuliers du centre ancien de Chambéry.

La piétonnisation de la place Saint-Léger en 1976 avait déjà fait un premier accroc dans la toute-puissance de l'automobile, mais bien qu'en cul-de-sac, la place Métropole restait ouverte à la circulation. Pouvait-on faire autrement pour défendre un commerce déjà mis à mal par les grandes surfaces périphériques ?

Oui. Et avec panache.

« Aux Beaux-arts, j'avais imaginé un projet d'aménagement de cette place » se souvient Chantal Choulet. « Ensuite étudiante en 3^e cycle d'urbanisme à Grenoble, il m'a fallu un stage, j'ai alors proposé au CAUE d'intervenir sur la place, pour imaginer comment la restituer aux habitants, et pas seulement aux automobilistes. »

Nous étions alors en 1981 et la réflexion urbaine du CAUE prit une tournure moins sage que de coutume. « J'avais invité d'autres artistes, plasticiens, photographes, graphistes, une chorégraphe, un jeune architecte et musiciens... et dans une attitude très revendicatrice, provocatrice même, nous avons bousculé les habitudes du lieu pour que chacun réfléchisse à une autre conception de la place. »

Sculptures éphémères ou non, emballage d'un commerce au papier kraft, portraits géants devant la cathédrale et même une voiture découpée au chalumeau qui prit feu (rapidement maîtrisé), comme pour montrer que la ville pouvait vaincre le monstre roi des années 1970. « *C'était ma voiture, qui marchait encore !* » s'amuse Chantal Choulet. L'opération fut bien soutenue par Jean-Claude Monin, alors président du CAUE et par Francis Ampe, maire de Chambéry, qui pour l'opération autorisa... l'interdiction du stationnement.

Fait inédit, des conférences furent programmées, animées par des personnalités telles que Bernard Lassus (architecte plasticien paysagiste), Jean-Pierre Lemesle (poète écrivain scénographe), Bruno Queysanne (professeur à l'ENSA de Grenoble, philosophe, docteur en sociologie), Pierre Chevrière (architecte et directeur de l'ENSA de Grenoble à l'époque), Yan Tucny (urbaniste enseignant à l'institut d'urbanisme de Grenoble).

La fumée éteinte, les artistes partis, la réflexion engagée avec le CAUE trouva cependant son aboutissement douze ans plus tard, quand toute la place Métropole fut rendue aux piétons et aux animations. « Quant à nous, les artistes, nous avions alors peint un premier trompe-l'œil sur les murs du CAUE, avec un peintre sur un escabeau. Ce fut le début du groupe Miami, et de nombreuses autres peintures en trompe-l'œil sur Chambéry et ailleurs ». Il n'y a pas que les voitures pour apporter de la couleur en ville !



ACTION (2015)

À Aix-les-Bains, la Misaine met les voiles



↑ 2016, la fin d'une époque
(au quartier Lafin).

Démolir des tours élevées dans les années 1960 et 1970 est un moyen de changer le paysage mental d'une cité. Au quartier du Sierroz, à Aix-les-Bains, la Misaine était la dernière de quatre bâtiments de quatorze étages et soixante-quinze logements disparus au fil de l'opération de rénovation urbaine. La Vigie, la Carène et le Beaupré avaient déjà quitté le paysage aixois entre 2010 et 2013. Aujourd'hui, seules deux tours de l'OPAC de la Savoie subsistent : l'Artimon et le Grand Pavois.

Avant une démolition, la période délicate est souvent celle du vide s'installant progressivement dans un immeuble voué à disparaître. On ne relègue pas si facilement que cela soixante-quinze familles... La Misaine a donc bénéficié d'un traite-

ment particulier : plutôt que de murer les appartements vides, l'OPAC de la Savoie et le service de rénovation urbaine d'Aix-les-Bains, piloté par Esthèle Barthélémy, en ont fait un immense atelier artistique. De 2013 à 2015, des artistes de l'association locale « Art'dep » et de l'École supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy ont progressivement occupé une cinquantaine d'appartements et de paliers, transformés en sujet d'œuvres, en lieux d'expositions, ou en ateliers pour des œuvres promises à l'éphémère. Une période étonnante pour les locataires encore présents, les nouveaux voisins ayant le droit et même l'obligation de peindre et de tagger les murs ! Au point que les travaux réalisés dans la tour ont servi de sujet de fin d'étude pour le diplôme Master 2 des étudiants annéciens, le jury déambulant dans les appartements mis à disposition !

Le CAUE de la Savoie a fait partie de ces artistes. Investissant un appartement au quatorzième étage, l'équipe du CAUE l'a transformé en lieu d'exposition sur les activités de la structure, mais aussi avec les architectes consultants, en lieu consacré à une réflexion sur les tours, dans le paysage des villes comme dans la vie de leurs habitants. L'ensemble de la tour étant ouvert au grand public en fin de chantier, le CAUE en a profité pour faire connaître les architectes, avec l'organisation d'une journée intitulée « les architectes ouvrent leurs portes » et des ateliers créatifs de construction et de dessins d'architecture destinés à tous les publics.

En novembre 2016, la tour a été grignotée par une grosse pince à béton et a disparu...



↗ Co-animation CAUE et Collège des consultants lors de l'action « fin de chantier » à Mizaine.





ACTION (2016-2018)

Les collégiens imaginent la ville européenne de demain



Charlotte, Ninon, Marylie et leurs copains sont des élèves du collège Ernest Perrier de la Bâthie d'Ugine. Depuis septembre 2016, ils utilisent leurs connaissances en math, physique, histoire, géographie et leur bon sens pour imaginer, aujourd'hui, la ville européenne de demain. À des centaines de kilomètres de là, de jeunes Roumains, Bulgares et Espagnols effectuent le même travail. Candidats au projet européen Erasmus + «Imagine, aujourd'hui, ta ville européenne de demain – Des

idées pour façonner l'avenir», les enseignants du collège ont fait appel au CAUE de la Savoie et à l'association Le Grand Bivouac d'Albertville pour sensibiliser et accompagner leurs élèves. Chaque année, quinze à vingt volontaires participent aux travaux dont le point d'orgue sont les rencontres transnationales avec les collégiens des autres établissements, à l'appui de thématiques développées à partir d'approches architecturales et urbaines, base du vivre ensemble.



↑ Des expérimentations...
↓ Réalisation de la maquette évolutive de la ville européenne de demain.



↑ Du travail et des échanges permanents au Danemark.



«C'est vraiment intéressant. On se rend compte de l'importance de bien parler les langues étrangères pour pouvoir participer aux ateliers et échanger avec les autres. Ce programme a guidé mon orientation. Je veux devenir architecte», assure Marylie. «Le projet dure trois ans. Seulement quatre élèves participent aux voyages. Il faut s'investir toute l'année dans le projet et montrer sa motivation», explique Charlotte. «Nous avons le même âge, mais nous n'avons pas le même avis. Les Espagnols ont une vision très

moderne de la ville future. Les Bulgares sont plus proches de nous sur la question des énergies renouvelables», constate Ninon. Le CAUE de la Savoie accompagne les temps forts du programme Erasmus +, lors des rencontres transnationales et à travers des ateliers organisés au collège d'Ugine, dans le cadre notamment de la réalisation d'une maquette évolutive permettant de constater le bien-fondé des idées, des projets.



ACTION

Respecter l'histoire de la Vanoise



↑ Les toitures traditionnelles.

Avant même la création des CAUE, le tout jeune Parc national de la Vanoise avait mis en place une consultance architecturale. Il était donc naturel que le CAUE et le Parc national collaborent à de multiples occasions sur les paysages et l'architecture dans tout le secteur central comme périphérique. « L'enjeu de toutes ces opérations est que la population s'approprie son patrimoine, en connaisse toute la variété puisque les techniques et le bâti traditionnel sont très différents d'une vallée à l'autre », rappelle Rozenn Hars, présidente du Parc national de la Vanoise. C'était par exemple l'objet de l'étude

“Habitat traditionnel des vallées de Vanoise” (suivie de l'exposition “Habiter en Vanoise” en 1995), ainsi que de l'étude “Paysages des vallées de Vanoise”. L'association des maires était à l'initiative de cette exposition, afin de permettre à nos habitants de mieux comprendre le style et les techniques constructives de leur vallée, pour que les réhabilitations, ou les nouvelles constructions se fassent plus en harmonie». Associé à la consultance architecturale portée par le département et par les intercommunalités, ce travail est important pour conserver les spécificités autour du premier parc national français.



↑ Relevés d'architecture à Termignon.



↑ Relevés d'architecture à Polset, Modane.



↑ Refuge de l'Arpont à Termignon, Ritz architecte.



« Cette thématique de l'habitat est toujours au cœur de nos travaux, aussi bien dans l'aire optimale d'adhésion que dans la zone cœur, où il s'agit souvent d'adapter un bâti ancien aux impératifs de la vie moderne », souligne Rozenn Hars. « Beaucoup de nos villages ont été détruits en 1944. La reconstruction s'est faite rapidement, et nous avons eu ensuite la volonté de retrouver une culture locale, dans toute sa diversité. »

Au fil des ans, le CAUE de la Savoie a travaillé sur les entrées du parc (Tueda, Bessans, Pralognan, la Gurraz) mais aussi sur des problématiques d'adap-

tation de la technologie actuelle au paysage d'une montagne préservée, comme en 1996 avec l'intégration des panneaux solaires du refuge de l'Arpont à Termignon.

À partir des inventaires réalisés de 1987 à 1993 à Termignon, Villarodin-le-Bourget ou Modane, le CAUE a édité avec le PnV des plaquettes sur l'habitat vernaculaire et un guide de restauration des chalets d'alpage. Jointes aux formations des artisans sur les techniques traditionnelles, toutes ces opérations ont contribué à préserver l'identité particulière des communes du secteur.

5

Présence sur le territoire



Quarante ans de présence sur le territoire

Depuis sa création, en 1978, le CAUE de la Savoie remplit ses missions sur l'ensemble du territoire savoyard. À l'image du département, les actions menées en collaboration avec les collectivités sont variées et multiples, ici pour accompagner le dynamisme démographique, là pour répondre à une problématique de préservation et de mise en valeur d'un patrimoine, naturel ou bâti.

Le CAUE de la Savoie décline ses savoir-faire au cœur des villes et des villages autant que sur les sommets savoyards. Le conseil, la formation, la sensibilisation et la formation se jouent de toutes les altitudes, de toutes les barrières sociales, de toutes les générations en s'adaptant à toutes les situations. L'architecture et l'urbanisme ne sont pas enseignés à l'école ? Qu'importe ! Le CAUE de la Savoie pousse les portes des établissements pour sensibiliser et, pourquoi pas, faire naître des vocations.

Une collectivité se pose des questions ? Le CAUE n'apporte pas les réponses, mais initie le débat, provoque la réflexion pour permettre l'émergence d'un projet commun, partagé qu'il s'agit ensuite d'accompagner vers la réussite.





ACTION (DEPUIS 1980)

Gîtes de caractère partout en Savoie



La Savoie a depuis longtemps développé l'accueil touristique dans les gîtes meublés des villages. Ce mode d'hébergement fut même un excellent moyen de diffuser le tourisme des quatre saisons sur l'ensemble du territoire national. Même s'il était plus simple d'avoir un gîte proche d'une grande station pour attirer les estivants et les hivernants... «Je suis arrivé comme conseiller technique des Gîtes de France en Savoie en 1978», se souvient Alain

Peyronel. «Le patrimoine avait été un peu malmené dans les années 1960. On privilégiait la quantité et on singeait un peu les grandes stations, si bien que beaucoup de nos gîtes perdaient leur caractère rural ou montagnard. Depuis, le balancier est allé loin dans le vieux bois et le vieux chalet» s'amuse-t-il.

Au début des années 1980, Alain Peyronel a croisé le chemin du CAUE et de Karine Schwing, architecte sur l'avant-pays. «Il y avait des bâtiments intéressants pour créer des hébergements, et nous avons senti qu'il fallait changer notre vision du tourisme, en privilégiant la qualité, le respect du patrimoine. Nous avons été bien aidés dans cette démarche par le directeur du CAUE, Jean-Pierre Hardy, qui avait

La prise en compte et le respect de l'architecture originelle permet de conserver un caractère original.



lui-même des gîtes au pied du clocher de Conflans.» La démarche des «gîtes de caractère» consistait à introduire les nouveaux éléments de confort, attendus par les touristes dans des bâtiments traditionnels pas prévus pour cela, mais en conservant leur typicité. Matériaux, formes, ouvertures : tout peut concourir à donner du caractère à un gîte. Le CAUE de la Savoie intervenait en amont comme expert ès architecture traditionnelle afin de définir un cahier des charges respectant le bâti ancien, et les besoins actuels et futurs de l'économie touristique. La charte comportait aussi bien des conseils sur le bâti que sur l'environnement immédiat (jardins, terrasses, plantations...) et sur la décora-

tion intérieure (foin des papiers peints à fleurs ou à motifs psychédéliques et des frisettes fleurant la rénovation cache-misère). Enfin, la cohérence de l'ambiance intérieure était aussi un point important, décoration, mobilier et vaisselle concourant, ou pas, à donner du caractère au lieu. À charge ensuite au futur hébergeur de prendre un architecte et de construire son projet. Les surcoûts n'étant pas négligeables, le Conseil général de la Savoie s'est investi dans une ligne de subvention spécifique, qui au fil des années a permis la rénovation d'une petite centaine de gîtes de caractère dans le département. En avance sur la mode du neuf déjà patiné.

TERRITOIRE D'ALBERTVILLE (2009)



Concertation à Grignon

CONTEXTE

Jouxtant Albertville, Grignon est un village de 2 000 habitants dont le développement essentiellement pavillonnaire s'est fait le long d'axes routiers, sans avoir de centralité fonctionnelle.

«Notre enjeu était de créer cette centralité manquante» explique Pierre Chazelas, alors adjoint à l'urbanisme de l'équipe élue en 2008.



↑ Élus et habitants de Grignon en mode concertation.

«Nous avons réfléchi à notre projet entre élus, mais nous avons rapidement conclu qu'il était indispensable que la population s'approprie le sujet pour en partager la conception et le contenu.» Début 2009, à la demande de la commune, le CAUE organise un cycle de réunions publiques. «Sur un mois, nous avons fait quatre réunions de travail en invitant toute

la population en général, mais en ciblant plus particulièrement ceux qui seraient les futurs riverains du cœur de village» rappelle Pierre Chazelas. Semaine après semaine, et avec une belle participation des habitants, la conception du futur quartier central a pris forme. Avec l'aide de Cédrik Valet, et derrière lui toute l'expérience du CAUE en matière d'urbanisme rural ou rurbain, les habitants ont d'abord pu parler de leur village, de ses atouts et de ses manques. «Il fallait tout mettre sur la table au départ. Noter les besoins, les envies, débattre tous ensemble, sans éluder les inévitables contradictions. Un habitant nous a même dit: «C'est la première fois que l'on nous pose des questions sur notre avenir». À raison d'une rencontre par semaine, nous avons pu dégager rapidement des idées fortes

pour le projet de cœur de village» souligne l'ancien adjoint. Dans un village où rien ne se fait sans automobile, la concertation pilotée par le CAUE a fait naître une envie de place piétonne, de commerces de proximité.

«Les petits groupes de travail mis en place ont pu analyser finement les besoins». Au bout d'un mois, le CAUE a pu synthétiser les échanges dans un cahier des charges qui a ensuite servi de base à une étude de circulation et à un concours.

Huit ans après la concertation, le cœur de village fonctionne selon le cahier des charges transcrit par le CAUE. Les boulistes ont investi les terrains prévus, les enfants des écoles sortent sur la place piétonne, pendant que les parents attendent en buvant un café à la terrasse du multiservices.



TERRITOIRE CŒUR DE SAVOIE (1991-1992)

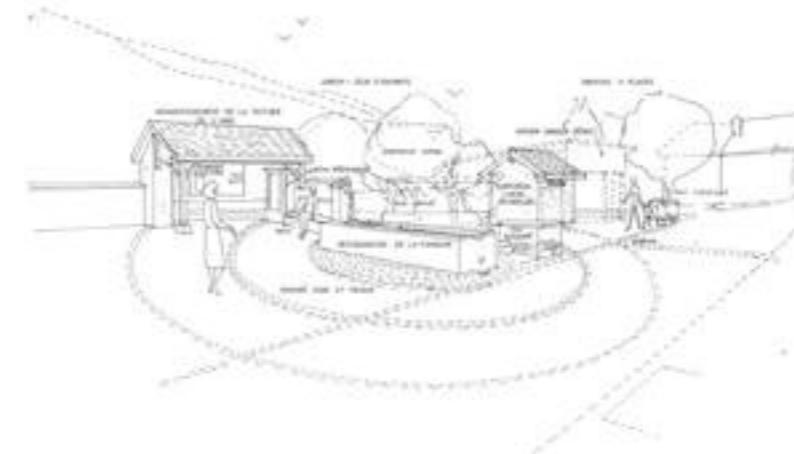


Transformer le chef-lieu du Bourget-en-Huile

CONTEXTE

En 1992, Régis Barbaz était adjoint au maire du Bourget-du-Huile. Désormais maire, il se souvient parfaitement du projet de transformation du chef-lieu: «Michel Barnier, alors président du Conseil général de la Savoie, avait lancé des contrats pour les

petites communes défavorisées. Il s'agissait d'un programme global qui intégrait la rénovation du chef-lieu. Nous étions intéressés pour la commune, le Département nous a donc dirigés vers le CAUE de la Savoie».



À l'époque, le chef-lieu du Bourget-en-Huile n'est pas attrayant: «des murs gris, un garage en moellons...» énumère Régis Barbaz, qui engage la réflexion avec Hervé Dubois, architecte au CAUE de la Savoie. «Il a amené un vent de révolution car il avait une fibre "aménage- ment", se souvient l'élu qui précise la commande pour transformer le chef-lieu: «s'appuyer sur la présence de l'école, aérer les espaces». Le projet est alors détaillé et réalisé par la commune avec le soutien de la subdivision de l'équipement et du CAUE. Au bout de deux tranches de tra-

vaux d'une durée de trois mois, et avec l'aval des habitants au courant de ce projet, la refonte du chef-lieu est réalisée et réussie: «les bâtiments ont été mis en valeur, les espaces ont été dégagés. Depuis 1993, nous n'avons pas repensé le projet car c'est une réussite. C'était un projet qu'il fallait oser faire!» témoigne Régis Barbaz.

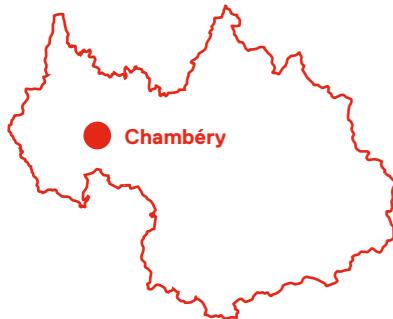
Les travaux ont permis d'enfouir réseaux d'eaux et fils électriques, pour un rendu plus propre. De cette aventure, le maire garde le souvenir du rôle de conseils et d'écoute du CAUE de la Savoie: «il nous a apporté une vision plus large avec des idées et des discussions toujours ouvertes».



TERRITOIRE DE CHAMBERY

Les hauts de Chambéry-le-Haut

CONTEXTE



Au commencement des années 1960, la crise du logement et l'insalubrité fréquente du bâti ancien imposaient de construire vite et fort. En 1987, Michel Dantin, alors adjoint au maire de Pierre Dumas rappelait qu'à l'époque «*on livrait les*

appartements au rythme d'une montée d'escalier par semaine. On livrait des appartements sans faire bien attention à ce qu'il y avait autour. Aujourd'hui, Chambéry-le-Haut est un vrai quartier, avec de nombreux équipements».



Imaginée par l'architecte Jean Dubuisson, la première tranche du quartier répondait aux besoins du temps. En 1981, le CAUE de la Savoie intervint pour les quinze ans du quartier. L'enjeu était alors de faire découvrir leur quartier neuf aux écoliers. Les enfants étaient invités à s'exprimer en peignant au sol (et pas sur les

murs !) leur vision de l'avenir de leur quartier. Une forme de concertation, de réflexion collective avec parents et enfants, à un moment où l'extension urbaine de Chambéry-le-Haut prenait d'autres formes architecturales, plus traditionnelles, et pourtant vues comme plus conviviales. Le Forum reliait les deux rives de la ville neuve, et d'un quartier dortoir périphérique il fallait faire une ville complète. «*Nous faisons des efforts pour implanter des entreprises près des gens*» soulignait alors Michel Dantin. Cinquante ans après les premiers immeubles, le quartier est pleinement inscrit dans la ville, doté de services et d'emplois. Mais dans les esprits, la vision a-t-elle changé ? À l'occasion de ce demi-siècle, le CAUE a de nouveau collaboré avec l'école Vert



← Ci-contre
En 1980, on imagine le devenir de son quartier, de sa ville...

↓ Au centre
De la ZUP de Chambéry... aux Hauts de Chambéry.

↓ En bas
Accompagnement de l'opération de rénovation urbaine pendant les festivités des 50 ans des Hauts de Chambéry.





TERRITOIRE D'AIX-LES-BAINS (À PARTIR DE 1993)

Grésy-sur-Aix : un accompagnement sur la durée !

CONTEXTE



«Nous pourrions presque parler de symbiose» s'amuse Robert Clerc, maire de Grésy-sur-Aix depuis 1993, lorsqu'il évoque les relations entre sa commune et le CAUE. En 1991, Pierre Picollet, alors maire prit contact avec le CAUE

de la Savoie pour réfléchir à l'aménagement de la place du village, devant la mairie récemment agrandie. Très vite, l'étude s'élargit à une esquisse de développement de la commune.

Idéalement situé entre Aix-les-Bains et Annecy, Grésy-sur-Aix est dans un couloir fortement dynamique. En trente ans, la population a bondi de 2 000 à 4 500 habitants. De manière réfléchie. «À mon arrivée, j'ai repris l'étude en cours, et la réflexion que nous avons alors menée avec le CAUE sur les besoins d'une commune en développement a servi de fil rouge à nos aménagements durant vingt-cinq ans», note Robert Clerc.

L'étude portait sur le devenir de plusieurs hectares, dont les orientations d'aménagement allaient durablement conditionner vie et paysage dans la commune. Au fil des années, 400 lo-

gements ont été construits sur le secteur, en plus de nombreux équipements publics : écoles, collège, centre omnisports, maison des associations, bibliothèque, crèche... Accompagnant le développement, l'étude avait aussi porté sur l'image de ces aménagements, dans une commune encore marquée par la ruralité et la nécessité de conserver des coulées vertes afin de préserver autant que faire se peut cet esprit et cette image campagnarde, à deux pas de grandes zones commerciales et industrielles.

«Le CAUE est à nos côtés pour définir les grands objectifs, mais il est aussi là quand nous passons à l'action», ajoute le maire. L'action,

c'est la rédaction des cahiers des charges pour définir chacun des équipements. «L'avantage c'est d'avoir un service qui connaît parfaitement notre territoire, nos besoins et notre vision du développement».

Aujourd'hui, alors que le PLUi table sur un gain de 1 000 habitants avant 2030, les élus grésyliens relancent un nouveau travail de réflexion avec le CAUE, bénéficiant une fois encore de l'accompagnement d'Hervé Dubois, architecte au CAUE, garant de la mémoire des actions précédemment engagées. «Il s'agit encore de définir comment nous allons gérer cette croissance, notamment dans les écoles.»



↑ En haut
Grésy-sur-Aix.

↑ Ci-dessus
Collège
Palloix et Rosset,
architectes.

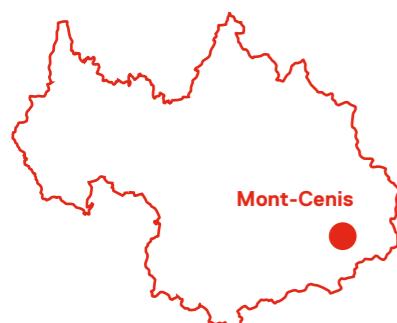
← Ci-contre
Place devant la mairie
Cooperim architectes.



TERRITOIRE DE MAURIENNE

Mont-Cenis: ce que l'architecture doit à l'Histoire

CONTEXTE



Le site du col du Mont-Cenis n'est pas qu'un col: c'est un condensé d'histoire alpine. Le plateau est marqué par la vie des alpages, mais aussi sillonné d'ouvrages militaires d'époques différentes, bouleversé par l'hydroélectricité (le barrage,

mais aussi les immeubles l'accompagnant), marqué aujourd'hui par un tourisme toutes saisons, sans oublier l'usage ancestral de grand passage alpin, des refuges napoléoniens aux restes discrets du chemin de fer Fell.

Parfois même l'univers de jadis, avec son petit barrage, son hospice, sa route impériale, réapparaît lorsque les eaux du lac sont basses... Autant dire que paysages et patrimoines bâtis offrent ici une rare diversité. Comment entretenir et rénover tout cela ?

Conscients de la complexité du site, les élus de Val-Cenis Lanslebourg ont fait appel, en 2009, au CAUE de la Savoie pour étudier leur patrimoine de montagne, avec l'objectif final d'établir des cahiers de recommandations pour la rénovation de chaque type de construction. « Le site du Mont Cenis a une forte singularité »

note Catherine Salomon-Pelen, architecte consultant du secteur. « Nous avons travaillé avec Hervé Dubois, qui a une grande culture sur le sujet, afin que nous puissions définir des recommandations adaptées à chaque typologie de construction ».

Si certains chalets d'alpage sont similaires à ceux que l'on trouve dans le Parc national de la Vanoise, d'autres datent de la reconstruction d'après 1945, avec des techniques plus urbaines ou sont des refuges napoléoniens... « Nous sommes allés étudier chaque construction, nous avons aussi consulté les archives, interrogé des architectes concepteurs, pour

comprendre l'évolution du site, les déplacements de la frontière, qui expliquent en partie le paysage du plateau du Mont-Cenis. »

Au final, « l'étude d'observation que nous avons menée aboutit à un outil de travail opérationnel, destiné à accompagner chaque demande de permis de construire. »

C'est une aide aux particuliers, des repères pour qu'ils connaissent l'histoire et l'origine de leur patrimoine ». Cela permet de valoriser la culture particulière du lieu, même s'il existe ici comme ailleurs une tentation d'uniformisation des rénovations, une mode du chalet typique venu d'ailleurs...



↑En haut
Autour du col du Mont-Cenis.

↑Ci-dessus, à gauche
Maison cantonnière.

↑Ci-dessus, à droite
Le Fort de Ronce.

←Ci-contre
Le prieuré hospice du col du Mont-Cenis
Philippe Quinquet, architecte
Atelier d'Architecture en Montagne 1968.



TERRITOIRE DE TARENTAISE (2009-2015)

La maison d'Émilien à Séez



CONTEXTE

Aux pieds du Petit Saint Bernard, le cœur de Séez a des allures de petite ville dense. Tout au centre, une maison et le magasin du rez-de-chaussée se dégradaient depuis près d'un demi-siècle, et le décès d'Émilien Grand, le dernier mercier ayant tenu ce petit commerce. Parallèlement,

la commune avait besoin de repositionner la dynamique bibliothèque associative «Les amis de la lecture». Le contrat de redynamisation du site de défense conclu après le départ du 7^e BCA de Bourg-Saint-Maurice pouvait apporter des financements.

La commune s'est alors rapprochée du CAUE pour avoir un avis sur le projet. « Nous avions la volonté politique affirmée de lancer l'opération, mais nous avions besoin d'une assistance technique pour bâtir un programme clair » souligne Jean-Luc Penna, aujourd'hui maire de Séez, à l'époque adjoint de Jean-Louis Grand. « L'objectif était finalement double : redonner vie à un commerce qui faisait partie du patrimoine local, et redonner une attractivité culturelle à notre commune avec un nouveau cadre pour la médiathèque ». Par ses capacités techniques, le CAUE a pu juger de l'intérêt de conserver tout ou partie de la

maison d'Émilien, afin de l'adapter à un programme d'utilisation moderne. Par ses capacités d'animation avec Cédrik Valet, le CAUE a pu mener aussi la seconde étape avec Savoie Biblio, la DRAC, les écoles et l'association «Les amis de la lecture» pour composer le programme de la future médiathèque municipale connectée. Le programme ainsi co-réalisé définit les surfaces des différents espaces, mais aussi le fonctionnement, le mobilier et les éléments architecturaux à conserver pour que la future maison d'Émilien ait la même bobine que la mercerie de jadis. L'accompagnement alla jusqu'à la définition du MAPA (Marché à



↑ En haut, à droite
La maison d'Émilien à l'origine.

↑ En haut, à gauche
La maison d'Émilien aujourd'hui Marc Givry, architecte.

↑ Ci-dessus
La maison d'Émilien en chantier.

← Ci-contre
La médiathèque Marc Givry, architecte.



TERRITOIRE AVANT-PAYS SAVOYARD (2001-2013)

La Maison du lac d'Aiguebelette, un « outil » remarquable

CONTEXTE



Localement, cette parcelle des rives du lac d'Aiguebelette, à Nances, est connue pour accueillir la maison de l'architecte Henry-Jacques Le Même. Depuis longtemps, les élus ont un projet: créer une maison thématique répondant

à plusieurs objectifs, en particulier le développement éco-touristique du territoire, la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux et l'amélioration des conditions d'accueil et d'information des touristes et de la population.

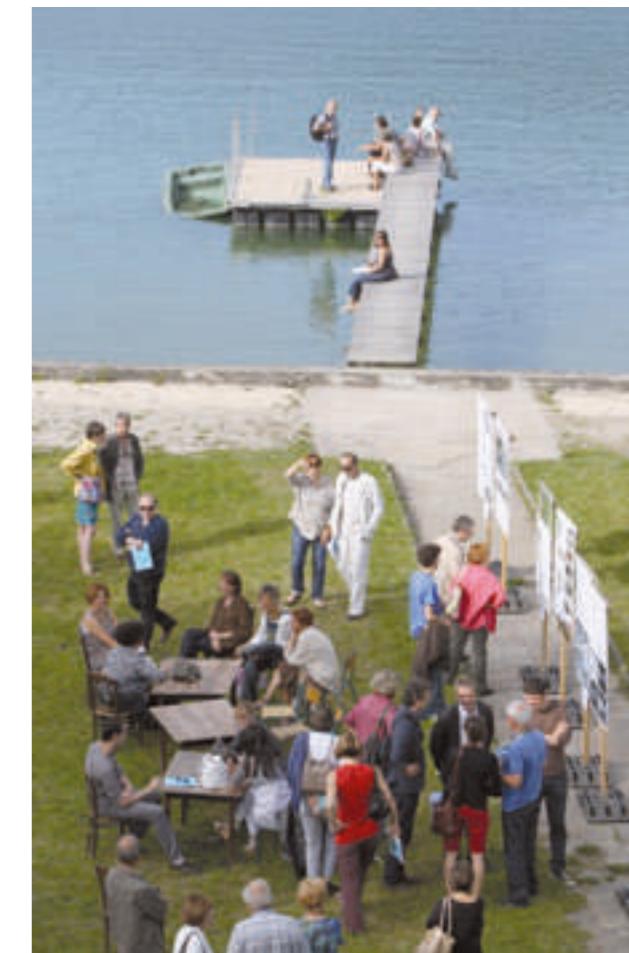
Le CAUE de la Savoie accompagne la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA) en 2011. L'aventure débute par l'organisation d'une journée de visite de maisons à thème dans le Sud-Isère à destination des élus et des techniciens de la CCLA. Le CAUE aide le maître d'ouvrage pour l'organisation du concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse et participe aux travaux de la commission technique et au jury. Une étude de programmation conduite en 2009 avait déjà permis d'établir les fonctions attendues du bâtiment et les surfaces nécessaires.

En juin 2011, quatre projets issus du concours sont présentés au public, au bord du lac, par le CAUE lors d'une « galerie d'actualités ». Les candidats avaient la possibilité de conserver ou non la maison de Henry-Jacques Le Même, qui avait fait l'objet d'un diagnostic par le CAUE en 2001. Les quatre approches, très différentes les unes des autres, sont de très haute qualité, tant sur l'aspect architectural que scénographique. À l'issue de la procédure, l'équipe « Fabriques Architectures et Paysages » est désignée pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux. Au final, le cabinet d'architecture

livre une Maison du lac parfaitement intégrée à son environnement, avec une dominante bois. Ouverte toute l'année, elle se compose d'un pôle d'accueil touristique, d'un pôle de découverte (espace scénographique) qui met en scène les richesses patrimoniales et environnementales du territoire et d'un pôle administratif constitué des bureaux de la CCLA.



↑ Villa, Henry-Jacques Le Même.
→ Présentation des projets avec la MAS.
↗ La Maison du Lac d'Aiguebelette
Fabriques Architectures Paysages.



Glossaire

ABF	Architecte des bâtiments de France
Ad'DAP	Agenda d'accessibilité programmée
ADIL	Agence départementale d'information sur le logement
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AGATE	Agence alpine des territoires
AJAP	Album des jeunes architectes et paysagistes
ALUR (loi)	Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
ANAH	Agence nationale de l'habitat
ASDER	Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables
AURA	Auvergne Rhône-Alpes
ATD	Agence touristique départementale
AUE	Architecture, urbanisme et environnement
AVAP	Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine
CA	Communauté d'agglomération
CC	Communauté de communes
CDAC	Commission départementale d'aménagement commercial
CD	Conseil départemental
CERF	Centre d'échanges et de ressources foncières
CLD	Conseil local de développement
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
DAAC	Délégation académique aux arts et à la culture
DDT	Direction départementale des territoires
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EEDD	Réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable
ENE	Engagement national pour l'environnement
ENSA	École nationale supérieure d'architecture
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPFL 73	Établissement public foncier local de Savoie

ERP	Établissement recevant du public
FACIM	Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne
FNCAUE	Fédération nationale des CAUE
GRAND LAC	Communauté d'agglomération du lac du Bourget-Grand Lac (ex CALB)
IREPS Rhône-Alpes	Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
LCPA (loi)	Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine
LPO	Ligue de protection des oiseaux
MAS	Maison de l'architecture de Savoie
MIQCP	Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques
MOP (loi)	Loi sur la maîtrise d'ouvrage publique
OAP	Orientation d'aménagement programmée
OPAH	Opération programmée d'amélioration de l'habitat
PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
PCET	Plan climat, énergie territorial
PEB	Pôle d'excellence bois
PLU	Plan local d'urbanisme
PNR	Parc naturel régional
PnV	Parc national de la Vanoise
PREAC	Pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle
PTRE	Plateforme territoriale de la rénovation énergétique
SCoT	Schéma de cohérence territoriale
SIG	Système d'information géographique
SRU (loi)	Loi « solidarité et renouvellement urbain »
SRCE	Schéma régional de cohérence écologique
TVB	Trame verte et bleue
VAD	Ville & aménagement durable
UDAP	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (ex STAP)
URCAUE	Union régionale des CAUE

Coordonnées

Adresse

CAUE de la Savoie
Bâtiment Évolution
25 Rue Jean Pellerin
CS 42632
73026 Chambéry cedex

caue@cauesavoie.org
tél 04 79 60 75 50
fax 04 79 65 39 29

Retrouvez-nous

sur le web

Le site du CAUE

www.cauesavoie.org

Le site de l'Observatoire

observatoiredepaysages-caue73.fr

Le site de la photothèque

83.153.164.219

Le site de l'Union régionale des CAUE

www.archi20-21.fr

Mise en perspective

À l'instar de ce petit élément, dont la fonction est définie, dont la création et la construction sont réfléchies, et dont la durabilité est éprouvée...

Le CAUE de la Savoie remplit des missions précises, en s'adaptant à des situations et contextes variés, et poursuit son rôle au plus près des élus, des professionnels et des particuliers sur l'ensemble du territoire savoyard.



Comité de rédaction

Florence Fombonne Rouvier, Pauline Bosson,
Emmanuelle Cosi, , Hervé Dubois,
Françoise Fromaget, François Laborde,
Cédrik Valet,

Rédaction

Agence Kiméra Stratégies (Chambéry):
Céline Pépin, Stéphane Perrin, François Rieu,
Axel Rebecq, Patrick Plaisance

Création graphique

Jean-Benoît Godefroy

ISBN

9782900228005

Dépôt légal

Juin 2018

Édition

CAUE de la Savoie

Imprimé par

In'Pressco à Aix-les-Bains
sur papiers Fedrigoni :
– Sirio Bruno 290 gr pour la couverture
– Arco Print 120 gr pour les pages intérieures.
l'équipe enseignante et les élèves du collège
Ernest Perrier de la Bathie à Ugine.

Crédits photographiques

Toutes les images : © CAUE de la Savoie sauf:
– photo 1 page 22 © CAUE de l'Essonne ;
– photo 5 page 22, pages 62 et 63
© Jérémy Huet, paysagiste et CAUE de la Savoie ;

– photos pages 34-35 :
Mairie de La Motte-Servolex ;
– page 33 © LPO Drôme ;
– photo 1 page 38 © collection Musée Savoisien ;
– page 45 © Mairie de Gilly-sur-Isère ;
– photos pages 87 © Marc Givry.

Auteurs des dessins : Hervé Dubois,
Jean-Pierre Hardy, Karine Schwing,
Florence Popineau

Remerciements

Régis Barbaz,
Philippe Barbeyer,
Michel Barnier,
Joël Baud-Grasset,
Jean-François Braissand,
Pierre Chazelas,
Chantal Choulet,
Isabel Claus,
Robert Clerc,
François Cuchet,
Danièle d'Agostin,
Michel Dantin,
Julien Gusti,
Rozenn Hars,
Pierre Loubet,
Céline Ouedrago,
Jean-Luc Penna,
Alain Peyronel,
Jean-Pierre Petit,
Catherine Salomon-Pelen,
Sylvie Schneider,
Maud Valla,
Rémi Zanatta,
l'équipe enseignante et les élèves du collège
Ernest Perrier de la Bathie à Ugine.



40 ans d'actions en Savoie et de présence du CAUE au plus près des territoires

Au mitan des années 1960, la France est à une charnière. La reconstruction est peu ou prou terminée, mais l'arrivée des rapatriés d'Algérie et surtout un exode rural massif chamboulent l'organisation urbaine du territoire. Après avoir gouté aux charmes du confort moderne des grands ensembles, les Français poursuivent un rêve ancestral : être propriétaires d'une petite maison. L'étalement urbain prend son envol.

Sujet de débats, l'architecture devait faire l'objet d'une loi dès 1972. Elle ne sera votée que le 3 janvier 1977, créant dans chaque département un Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, ayant pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public. C'est dans cet esprit qu'a été créé le CAUE de la Savoie le 6 juin 1978. Il contribue depuis au maintien de la qualité architecturale des constructions et à leur bonne insertion dans le site environnant.

Cet ouvrage présente un florilège de ses actions menées à l'échelle du département de la Savoie.

Ne peut être vendu.

